REDACTION

BUREAU D'ABONNEMENTS Lausanne, Ruelle St-François 20.

On s'abonne, en Suisse, en Allemagne et en Autriche, dans tous les bureaux de poste. Les abon-nements partent du 1er ou du 15 de chaque mois.

ET JOURNAL SUISSE

FONDÉ EN 4799

ANNONCES

HAASENSTEIN & VOGLER

Lausanne, Place de la Palud 24

Montreux, Vevey, Genève, Neuchâtel, Chanx-de-Fonds, Fribourg, Saint-Imier, Delémont, Bienne, Bale, Berne, Zurich,

PRIX DES ANNONCES

Pour l'étranger.... 25 centimes la ligne. Pour la Suisse..... 20 centimes la ligne.

Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Abonnement à la Gazette de Lausanne jusqu'au 31 décembre

PRIX D'ABONNEMENT

Suisse Fr. 20 10 50 5 50 Union postale.... » 36 18 50 9 50

Prix du numéro: 10 centimes.

Un an 6 mois 3 mois

3 francs. A l'étranger, 5 francs.

us de

t très

resser

Mont-

-5837

e, ser-

ge de

ttes

am-

dan-

rte.

tre de

on et

LAUSANNE. 6 novembre 1891.

BULLETIN POLITIQUE

Quand, à propos des derniers incidents survenus à la Chambre française, on parle de situation nouvelle, de rupture de M. Clémenceau et de ses amis avec le gouvernement on méconnait la réalité.

Les menaces et les votes de l'extrême-gauche ne changent rien à rien. Pour qu'il y eût une situation nouvelle, il faudrait que l'étatmajor radical eut passé d'un camp dans un autre, qu'il fût devenu l'adversaire du gouvernement après avoir été son allié fidèle, Or les faits démontrent que ce parti n'a jamais cessé une seule minute de faire de l'opposition et qu'il n'a point dépendu de lui que l'ère des crises ne fût depuis longtemps rouverte. C'était, hier, un adversaire, et c'est, aujourd'hui, encore, un adversaire. C'est toujours un adversaire impuissant par lui-même, redoutable seulement par la crainte inexplicable qu'il inspire au président du conseil.

M. Clémenceau ne peut rien détruire, même avec le concours des socialistes, qui se méfient de lui, et des boulangistes, qui se servent de lui pour rentrer dans le giron radical. Il ne serait à redouter que le jour où la droite renouerait une coalition avec l'extrême-gauche; mais si le parti de M. Clémenceau est prêt pour cette politique de gâchis, les conservateurs y répugnent. Ils savent que leurs électeurs n'en veulent plus à aucun prix. Ils ne peuvent pas faire le jeu des révolutionnaires, parce qu'ils auraient contre eux tous les catholiques qui forment le gros de leurs troupes. Ils auraient, comme nous le disions hier, tout à redouter d'une dissolution. Enfin, leur patriotisme, qui est sincère, leur interdit de compromettre une situation extérieure excellente et inespérée. Voilà pourquoi ils se sont abstenus samedi, à quelques Cassagnac près, malgré les invites de M. Clémenceau, malgré l'irritation profonde que les incidents qui ont suivi les frasques de Rome leur avait causée. Ils ne demanderaient certainement que de faire plus encore et d'appuyer le gouvernement, si celui-ci faisait n'importe quoi pour Mes y amener. Mais jusqu'ici les ministres ont coutume de leur rendre avec usure à la droite

tous les coups qu'ils reçoivent des radicaux. Si M. Clémenceau a fait de nouveaux éclats, s'il a pris ardemment parti pour le compagnon La fargue, c'est qu'il devient aujourd'hui néces saire pour lui et son parti de contracter des allia, rces électorales avec les socialistes, et de ranim er un peu les restes d'un parti qui tombe et d'un le popularité qui s'éteint. Les députés radicaux représentent en général des centres ouvriers. Ils se sentent débordés par le mouvement qui entraîne leurs commettants vers la politique socialiste. Ils sont placés en face de cette alternative, ou d'être distancés, rejetés, submergés, ou de suivre, en ayant l'air de la diriger, la marche de leurs électeurs. Et ils s'échauffent à froid pour le très peu intéressant

condamné de Douai.

FEUILLETON DE LA GAZETTE L'HÉRITIÈRE

par HENRY GRÉVILLE

- Nous sommes comme ça dans notre monde, fit Il reçut de sa maman un coup de coude inattendu, mais mérité; car elle voyait avec désespoir son fils

noyer une à une toutes ses chances de plaire. Mme Vallencour se mit à rire.

- Vous êtes déjà célèbre, monsieur, dit-elle en se retournant vers le jeune homme.

les vertus de ma mère. - Quel ton, mon Dieu! pensait Mme de Favières.

L'infortuné! Jamais je ne viendrai à bout de le marier! On dirait qu'il le fait exprès! - Et mon ami Bellet, reprit l'impitoyable railleur

en indiquant Aristide, qui hanchait de la jambe droite, son claque pendant sur son genou gauche, il est célebre aussi! Il y a beaucoup d'endroits où, quand il entre, on se pousse le coude et l'on murmure : « C'est Jui! » Du reste, ca se voit sur sa figure, n'est-ce pas ?

Mme Vallencour se tourna tout à fait et plongea son regard d'honnête femme au fond des yeux du brave garcon. En une seconde ils se comprirent et devin rent alliés, quoique sans savoir sur quel point ils avaient conclu l'alliance. Profitant du brouhaha causé par l'apparition du the, Léo se coula tout contre la chaise de Mme Vallencour.

- Mada, ne, lui dit-il à demi-voix, vous ne me connaissez pas du tout, et j'ai à peine l'honneur d'avoir le droit de vous tirer mon chapeau quand j'aurai la bonne fortune de vous rencontrer; mais je sens que je puis vous parler comme à une mère.

mots peuvent jamais se trouver accouplés, donnaient long, vous savez qu'il y a des quantités de choses qui mière fois de ma vie que je fais accord avec la ma- mante, des nouveaux venus, Je n'ai pas bien compris

On remarque beaucoup l'unanimité de la presse russe à condamner énergiquement l'attitude prise par M. Clémenceau. Elle déclare en termes formels qu'une crise gouvernementale serait de nature à compromettre gravement l'entente franco-russe, et l'un de ses organes dit textuellement : « Il est inadmissible que M. Clémenceau puisse provoquer un événement aussi grave pour satisfaire sa pernicieuse ambition. »

On estime à Paris que, si le gouvernement savait vouloir, il pourrait aujourd'hui écraser ce qui reste de l'extrême-gauche par la dissolution, ou, — sans la dissolution, — tout simplement en prenant vis-à-vis des conservateurs, très apprivoisables dans leur grande majorité, un langage moins rébarbatif.

Une dépêche de Rio-de-Janeiro, reçue mercredi, annonce que le maréchal Deodoro da Fonseca a dissout le congrès brésilien. Des renseignements publiés par le New-York Herald laissent entendre que l'Assemblée avait voté une loi tendante à limiter l'exercice du droit de veto accordé par la constitution au président, et que celui-ci, considérant ce vote comme une injure personnelle, y aurait répondu par un décret de dissolution. Quoi qu'il en soit, il est certain qu'il ne s'agit là que d'un prétexte : depuis longtemps le président cherchait à se débarrasser de son congrès, Le décret de dissolution proclame celle-ci, suspend les garanties constitutionnelles et établit la loi martiale.

Les documents fournis par la légation du Brésil à Londres aux journaux anglais déclarent que ce coup d'Etat n'a rencontré aucune résistance, et que tout le pays est absolument calme. Bien que des dépêches privées fassent mention des graves précautions prises, telles qu'interdiction au public de l'usage du télégraphe, nous ne croyons pas devoir douter de l'exactitude des renseignements officiels: ni le parlement ni la population du Brésil n'a jamais fait aucune résistance aux ordres venus d'en haut, et un réveil d'énergie in extremis aurait de quoi surprendre. De même que l'on avait laissé renverser sans aucune protestation l'empereur dom Pedro, de même on a laissé le maréchal Deodoro profiter du pouvoir qu'il avait acquis pour s'enrichir et enrichir ses neveux, et nul ne s'est élevé pour s'opposer à tous les abus et aux scandales qui ont entraîné en deux ans la ruine du crédit du pays. Le Brésil porte aujourd'hui les conséquences de sa trop longue patience, et nous ne voyons pas comment il pourra sortir indemne de la crise terrible qu'il

Voilà ce beau pays, qui seul dans l'Amériquedu-Sud jouissait jusqu'à la révolution d'une administration honnête, lancé à toute vapeur dans la voie de l'Argentine, de la Bolivie et du Pérou. Le malheur, c'est que de grands intérêts européens y sont engagés comme à Buénos-Ayre et dans l'Uruguay.

Les dépêches du Chili parlent d'une conspiration balmacédiste favorisée par les Etats-Unis et découverte avant qu'elle ait éclaté. Les coupables, vrais ou présumés, sont sous les verroux. M. Monnt sera installé à la présidence le 25 novembre.

Les Allemands s'aperçoivent à leur tour que tout n'est pas rose dans les entreprises colo-

une saveur extraordinaire à ce discours en appa-

- Je suis un excellent garçon, madame, reprit-il après s'être assuré, par un regard, que Mme Vallencour l'écoutait avec attention, vous ne pouvez pas vous imaginer comme je suis bon garçon! Et puis, mon père fera un portrait délicieux de mademoiselle votre pupille. Vous verrez! Dans vingt ans on le croira fait la veille, et ce sera toujours comme ça! Mais est-ce que vous croyez vraiment que je serais un parti convenable!

Stupéfaite, Mme Vallencour le regarda sans rire; il cligna imperceptiblement de l'œil, ce qui acheva de la

- Madame, reprit-il, ordinairement c'est aux demoiselles elles-mêmes que je dis cela, mais en la cir-Mais oui, par le talent de mon illustre père et | constance actuelle Mlle Lemartroy ne m'accorderait peut-être pas une attention suffisante; aussi, vous voyez, je viens franchement à vous. Mes admirables parents veulent me marier, et moi, madame, je ne suis pas mur pour le mariage. Ma parole d'honneur! je

> ne suis pas mur! D'ailleurs, ça se voit! Les yeux de Mme Vallencour commençaient à se rapetisser, ce qui était bon signe.

- N'est-ce pas que ça se voit? reprit-il avec une confiance adorable, en se peletonnant presque dans les jupes de l'excellente femme. Mais si je le leur disais, ils en feraient une maladie, ils seraient capables d'en mourir de chagrin. Nous ne le voulons pas, chère madame, dites que vous ne le voulez pas ?

Mme Vallencour exprima par un signe qu'elle ne souhaitait aucunement la mort de M. et Mme de Fa-

- Alors, il faut leur laisser croire que... enfin, que je suis mûr... presque mûr... et me permettre de faire la cour à Mlle Lemartroy. - C'est grave ! repartit la tutrice en souriant. Et

si vous alliez plaire? - Impossible, chère madame, je me connais! j'ai Le comique conterat, la blague décente, si ces deux | le nez trop court! Si Cléopatre avait eu le nez plus

Le commandant Wissmann avait réussi, grâce à une petite armée recrutée en Egypte, à réprimer l'insurrection esclavagiste et à faire régner un ordre relatif dans les territoires allemands de l'Afrique orientale. Le gouvernement civil du baron de Soden aurait, si l'on en croit une partie de la presse allemande, ruiné de fond en comble l'œuvre de l'énergique officier.

Le désastre de l'expédition Zelewski, massacrée presque jusqu'au dernier homme par les indigènes, a causé une impression très pénible. L'opinion publique était à peine remise de ce coup, lorsqu'une autre nouvelle vint porter le comble à l'irritation. On apprit qu'Emin-Pacha, qui s'était offert pour conduire une mission chargée de frayer une route vers le lac Victoria-Nyanza, avait déserté - ce mot est le seul juste — avec une partie de ses officiers européens et de ses soldats indigènes, et que, franchissant les limites de la « sphère d'influence » allemande, il se dirigeait tranquillement vers son ancienne province de

l'Equateur. Cette fugue confirme singulièrement les soupçons qu'on avait conçus sur le rôle joué dans le temps par Stanley, le sauveteur du pacha. Il est évident que le gouverneur d'Ouadelaï n'a pas pu quitter de son plein gré la région où il s'empresse de rentrer, même au prix d'un manquement grave à la discipline et quelques faibles obstacles que celui-ci opposât | presque à l'honneur. On dit qu'Emin cherche à l'exécution des volontés du gouvernement, l'à rapporter le stock d'ivoire qu'il a laissé dans et il n'avait qu'un but : rétablir la dictature. | les magasins d'Ouadelaï. Il est permis aussi de penser que l'entêté pacha n'a pu résister à l'attrait de cette paternelle et primitive quasiroyauté qu'il exerçait dans ce doux pays de l'Equateur, si loin de la paperasserie égyptienne et de la bureaucratie allemande. Le pauvre Emin trouvera peut-être les mahdistes installés dans sa forteresse d'Ouadelaï. En tout cas, le voilà désavoué par le Moniteur officiel de l'empire allemand, et traité de pirate par la presse anglaise.

on a comment of the contract o

L'histoire d'une banque.

Un journal argovien, le Tagblatt d'Aarau, publie un article curieux sur les faits et gestes des banquiers berlinois qui, depuis trois ou quatre ans, exploitent la Suisse. Comme cette histoire nous intéresse directement, la Suisse romande ayant servi de théâtre aux débuts de ces industriels, nous reproduisons in extenso l'exposé du journal argovien :

Le 15 novembre 1888, une banque nouvelle commençait à Berlin ses opérations sous le nom de « Banque internationale à Berlin ». C'était une suite de la maison J.-T. Goldberger dont l'un des associés, M. Louis-Max Goldberger, conseiller de commerce, entrait dans le conseil de surveillance et l'autre, M. Georges Goldberger, consul général, dans la direction du nouvel établissement.

Le capital-actions de celui-ci était fixé à 20 millions de marcs; les actions, dont la valeur nominale était de 1000 marcs, furent cédées au public à 1225

A peine constituée, la jeune banque se lança fiévreusement dans les grandes entreprises. La même année 1888, on fondait à St-Gall l'Union-

bank suisse, au capital de 12 millions; cours d'émission des actions, 575 fr.

En 1889, on fondait: 1° à Milan, au même capital de 12 millions, la Banca Unione italiana; cours d'émission des actions, 585 fr.; - 2° à Zurich, au capital de 8 millions, le Bankverein; cours d'émission des actions, 600 fr. — La même année encore, la Banque fédérale élevant de 8 millions son capital de fondation au cours d'émission de 500 fr. Bientôt

ne seraient pas arrivées; on m'a appris ça dans l'his-

toire, ou dans la littérature... enfin, quand j'étais mi-

sérable, à Turgot. Eh bien! c'est comme moi! Abso-

blement marié. Mais j'ai un nez comme Coquelin... Je

ment, Mme Vallencour regarda le nez dont il parlait :

ce nez était plutôt long, mais sans affectation. Elle

- Marché fait ? dit-il en lui tendant la main. To-

Elle lui donna la main, amusée par cette brillante

vous saviez! Il n'y a rien de plus agréable. Et je serai

garçon d'honneur, ça rentre dans les conditions du

- Et si elle me demande mon opinion sur

- Dites-lui que je suis charmant! Ca lui fera

plaisir; et puis, ca ne sera pas un mensonge, n'est-

— Quelle drôle de conversation! fit Mme Vallencour

- Le fait est que pour une soirée de préliminai-

res, c'est une drôle de conversation, mais... Ah! se

reprit-il, j'ai oublié de vous dire qu'en outre de mes

charmes personnels, je suis un très bon chien... Vous ne comprenez pas? Un chien de garde. Pendant que

je suis là, je tiens de la place, d'abord, et puis ensuite

- Ah! c'est bien, cela! dit la tutrice plus sérieu-

— Et si je voyais approcher un voleur, je vous le

dirais: il y a de singulières gens dans notre monde

mondes la même chose! Ca ne fait rien, c'est la pre-

marché. Mais ne dites rien à maman!

en recommençant à rire.

éclata de rire.

pez là!

gaieté.

je veille...

après, deuxième augmentation de 12 millions au cours de 575 fr.

En 1890, le Bankverein, de Zurich, élève son capital de 8 millions; cours d'émission 625 fr. La même année, on fonde à Bâle la Banque nouvelle des chemins de fer, capital 5 millions, dont les actions n'ont pas encore été émises.

Dans l'entretemps, la Banque internationale de Berlin portait son capital de 20 à 40 millions; l'émission se faisait à 117 1/2 0/0 pour l'actionnaire ancien et 120 0/0 pour le gros public.

Comme la Banque de Winterthour, capital 15 millions, était aussi entrée en relations intimes avec la banque berlinoise, le groupe financier dans lequel celle-ci exercait l'hégémonie comprenait par conséquent, pour ce qui concerne la Suisse, outre quelques banques privées, sept banques publiques représentant un capital de 140 millions : Banque internationale, 50 millions; Banque fédérale, 30 millions; Bankverein à Zurich, 16 millions; Banque de Winterthour, 15 millions; Unionbank, St-Gall, 12 millions; Unionbank, Milan, 12 millions; Banque nouvelle des chemins de fer, 5 millions.

Après que les créations et augmentations de capital de ces divers associés eurent été placées et réciproquement liées par les syndicats et les provisions de garantie, en usage en pareil cas, le grand groupe international s'intéressa à quelques affaires italiennes, puis, avec véhémence, à la nationalisation des chemins de fer suisses.

Il fallait pour cela exécuter quelques travaux pré

Pour se faire agréer à Berne, on se chargea à des conditions avantageuses pour le fisc fédéral des emprunts 3 1/2 pour cent de 1888 et 1889.

Après quoi, on prit pour 2 millions d'actions du Jura-Berne-Lucerne et ensuite, en commun avec la dans la Handelsgesellschaft, que l'autre en sera pro-Banque cantonale vaudoise et la Banque pour le commerce et l'industrie (M. Parcus), pour 14 millions d'actions privilégiées 4 1/2 du Jura-Simplon. Cette dernière opération était déjà en connexion avec la fusion de la S.-O.-S. et du J.-B.-L, aux termes de laquelle on prit encore pour 14 millions de petites actions J.-S. (privilégiées pour 1890 et 1891), qu'on repassa ensuite aux banquiers de Genève.

Puis on exécuta le premier coup: le syndicat, condait par la Banque internationale, représenté en Suisse par la Banque cantonale vaudoise, et auquel les Etats de Berne et de Fribourg et quelques autres gros porteurs s'appuyèrent comme vendeurs, offrirent à la Confédération environ cent mille actions privilégiées Jura-Simplon, dividende 1889 non compris, au prix de 600 fr., payables pour la plupart en 666 fr. de rente fédérale 3 0/0, au cours de 90. Le même syndicat participait pour un gros chiffre à l'émission de l'emprunt fédéral 3 0/0 des chemins de fer de 69,330,000 fr. L'emprunt fut surtout placé en France ; l'Allemagne en absorba à peine 1 0/0. L'affaire fut brillante pour le syndicat qui s'était préalablement assuré une quantité convenable d'actions privilégiées J.-S. dans les bas cours. Tous ceux qui ont participé à l'opération n'ont pas été si heureux.

L'appétit vient en mangeant. La Confédération ayant payé les titres J.-S. un bon prix, c'était sans doute qu'elle était friande de valeurs de chemins de fer et en acquerrait d'autres encore même à un prix encore plus élevé, si on lui en offrait. MM. Goldberger et consorts s'intéressèrent alors aux actions du Central, les accaparèrent, poussèrent les prix à un cours inconnu jusqu'alors, pour les offrir ensuite à la Confédération à un prix plus haut encore, avec le secours d'un associé gagné à la Deutsche Bank de

Il y eut alors en Suisse des hommes pour exalter l'Internationale Bank et son groupe comme des sinanciers de haut vol et des bienfaiteurs de la Suisse parce qu'ils avaient bien voulu céder gracieusement leurs titres à la Confédération. Le syndicat fut au zénith de sa gloire et de sa renommée le jour où, dans l'Assemblée lédérale, un homme d'Etat éminent constata que c'était ce groupe qui avait fait à la Confédération les offres les plus avantageuses pour l'emprunt, tandis que la finance suisse avait battu froid et formulé des prétentions exagérées. Dans le même discours on déclarait que la caractéristique de la finance suisse était « rénitence et impuissance ». En d'autres termes, Ja Suisse ne devait trouver son salut qu'auprès de MM. Goldberger et consorts.

man... c'est tout comme et pas avec la demoiselle. Ah! madame, que vous êtes une aimable personne! Et comme nous allons nous amuser! - Nous amuser?

lument! Si j'avais le nez plus long, je serais proba-- Eh! oui, pendant les séances de pose ; est-ce que ne peux pas plaire à mademoiselle votre pupille. N'invous vous imaginez que je ne serai pas là une fois sur sistez pas, je vous en prie, vous me feriez de la peine! deux? Ca vous aurait bien ennuyée si nous n'avions Les yeux de Léo brillaient comme ceux d'un jeune pas fait marché ensemble, mais maintenant nous n'en loup, il montrait ses dents blanches; involontaireaurons que le plaisir.

Sur ce mot qui conclut l'accord, on se sépara. En voiture, Mmc Vallencour demanda à Lina: - Comment trouvez-vous la maison, ma chère en-

Elle répondit sans hésiter :

- Tout à fait charmante. - Alors, c'est entendu; je vais faire ma cour. Si et surexcité. Il aimait à se figurer qu'il produsait ration. M. de Favières ne donne pas ses coquilles! une impression profonde sur les cœurs de jeunes filles, et en se remémorant la façon dont il avait parlé, dont il avait agi, il se trouvait, cette fois, tout à fait

> Certaines âmes, - elles sont nombreuses, - ont absolument besoin de faire confidence de leurs succès; autant elles gardent volontiers le secret de leurs déboires, autant il leur semble légitime et doux de raconter leurs bonnes chances, facilement transformées en bonnes fortunes. Aristide était de celles-là, et s'il n'eût pu rien dire à personne, il eût passé une mau-

vaise nuit. Par un hasard providentiel, Mme Bellet ne dormait pas. En entendant la porte se refermer sans trop de précaution, car Aristide ne se souciait que médiocrement du repos des autres, elle appela son fils, qui se présenta au pied de son lit, un bougeoir à la

— Belle soirée ? demanda l'excellente mère.

- Soirée intime, peu de monde... j'ai dit des vers. - Ah! fit Mme Bellet en renouant les cordons de très choisi... si vous saviez! Mais c'est dans tous les son bonnet de nuit. On a applaudi?

- Naturellement! Il y avait là une famille char-

Aujourd'hui, les actions de l'Unionbank de Milan émises à 585 sont en dessous de 400 et n'ont pu conserver ce cours que sur la nouvelle d'une réduction de capital. - Les actions du Bankverein, de Zurich, émises à 600 et 625 et qui cotaient 900 l'automne dernier, sont tombées en dessous de 600. - Les actions de la Banque fédérale émises en 1889 à 550 et 575, et qui cotaient encore 660 en janvier, sont à 410; chacun sait que cet établissement a été entraîné à des opérations dont il eut mieux valu qu'il s'abstint. La Banque nouvelle des chemins de fer désire liquider et cherche à se soustraire, fût-ce par un procès, aux engagements pris pour la construction de la ligne Landquart-Coire-Thusis. Quant aux avantages que la fusion a valus aux actionnaires du J.-S. et en général à la Suisse romande, nous laissons aux Vaudois et aux Genevois le soin de les énumérer.

Et aujourd'hui?

Et l'internationale Bank! Le cours de ses actions, après avoir atteint 135 0,0, est tombé en janvier à 111 0/0 et en septembre à 90 0/0. Aujourd'hui, il a regagné 102. Au surplus, la Banque se dispose à disparaître de la surface avant qu'il soit longtemps. Les valeurs actions s'élevant à environ 46 1/2 millions de marcs ont été vendues pour 42 millions à la Berliner Handelsgesellschaft, laquelle paye 22,850,000 marcs en espèces et 15 millions en ses propres actions émises à 127 2/3 pour cent.

En d'autres termes, cela veut dire que les actionnaires perdent 4 1/2 millions de marcs sur leur avoir au bilan. La Gazette de Francfort, du 10 octobre, reconnaît qu'une liquidation n'eût pas donné mieux et que c'était la seule meilleure manière de se sortir de peine. Les actionnaires paraissent ne pas vouloir comprendre et être d'autant plus irrités que l'un des deux messieurs Goldberger entre comme participant bablement administrateur et que le troisième directeur de l'Internationale Bank, M. Simon, a recu une indemnité qu'on dit d'un million de marcs. Les motifs pour lesquels MM. Goldberger liquident leur grande banque internationale ne sont pas encore tous connus; quels qu'ils soient, il ne semble pas que nous ayons lieu d'être particulièrement fiers en Suisse d'avoir, en un jour d'erreur, choisi ces messieurs comme « financiers de la couronne ».

Il y a pourtant de singuliers retours ici-bas. A peine M. Marti avait-il prononcé au Conseil national ces fières paroles : « - Nous reconnaissons volontiers Zurich, Bale et Genève comme nos premières places de commerce et d'industrie... Mais en matière de chemins de fer, c'est Berne qui a vu juste et mérite non seulement de la reconnaissance mais d'être choisie comme exemple », à peine M. Marti avait-il dit cela que le malheureux effondrement du pont de Mönchenstein jetait un jour si étrange sur le réseau modèle de l'Etat bernois. — A peine l'écho des dernières louanges décernées au Palais fédéral à MM. Goldberger et à leurs amis a-t-il retenti que voiei la Internationale Bank in Berlin qui disparaît, no laissant derrière elle que des actionnaires maudissant les hommes en lesquels ils avaient placé leur

Certes, c'est une curieuse histoire que celle dont le Tagblatt d'Aarau retrace les étapes; mettez Banque universelle pour Banque internationale, « Saccard » pour «Goldberger » et vous aurez une page de M. Zola.

Souhaitons que le vote du peuple, le 6 décembre, mette fin à ces tripotages ou tout au moins en dégage les pouvoirs publics de la Confédération.

Lettre de Paris.

(De notre correspondant particulier.)

Paris, 5 novembre.

Pourquoi l'extrême-gauche se reconstitue. - Le budget du Tonkin. -- Le traité avec le Dahomey. -- Earah Bernhardt - Le décapité de la rue Charonne,

Il paraît que l'un des principaux buts de la reconstitution de l'extrême-gauche est tiré du besoin de réagir contre le « laisser-aller » de

si c'est la nièce... elle ne porte pas le même nom. - Qui? demanda la mère en ouvrant de grands

- La jeune fille; une belle personne. Très ai-

Mme Bellet sourit avec fatuité, en regardant son

- Encore un mariage pour Léo, je crois, repri-Aristide; il va le manquer comme les autres! - Riche, la demoiselle?

- Je m'informerai; la première fois, tu comprends, on ne peut pas... Mais si elle n'était pas riche, on ne l'aurait pas invitée; et puis Favières va faire

- Oh! tout à fait du monde bien, alors, fit Mme Aristide rentra chez lui dans un état d'esprit bizarre Bellet, en levant les sourcils avec une profonde admi-- Oui, on voit qu'ils sont très riches ; ils ont leur

voiture, dit negligemment Aristide. Bonsoir, maman. Il se retira et passa dans le sanctuaire de sa chambre à coucher, où il se déshabilla lentement. - Des vers, un autre sonnet, pensait-il; Leo en

parle bien à son aise! Je voudrais l'y voir! Dans le silence et l'obscurité, c'est-à-dire sa bougie

éteinte, il tenta d'aligner des rimes ; il voulut faire rimer cheveux noirs avec désespoirs, et y renonça, la rime étant trop pauvre. Il essaya ensuite de la blancheur nacrée, mais les rimes étaient toutes usées jusqu'au dernier fil, à force d'avoir servi. - Au diable se dit-il en donnant un coup de

pied dans son édredon, l'irai voir Bazoche, Mais qui sait ce qu'elle aime, cette singulière demoiselle? Elle m'a paru préférer les chansons de Nadaud aux Fragrances. Ce ne serait pas une preuve de gout! Mais on ne se marie pas avec une femme parce qu'elle a du goût... on se marie parce qu'elle a

Sur cette réflexion d'une philosophie si profonde, Aristido chercha le sommeil et le trouva.

(A survre.)

Ayuntamiento de Madrid

NOUVELLES POLITIQUES

la Chambre à l'égard du gouvernement. L'aveu émane de M. Peytral, ancien ministre, qui est l'un des plus actifs auteurs de propagande en faveur du nouveau groupe. Si vous avez quelque peine à comprendre ce que cela veut dire, j'ajouterai que l'on reproche au cabinet de montrer quelque faiblesse envers les cléricaux - Mgr Gouthe-Soulard ne s'en doute certainement pas - et que l'on ne veut pas que la majorité tolère plus longtemps cette si-

Le même M. Peytral a d'ailleurs protesté, dans ses conversations au Palais-Bourbon, où il n'est pas question d'autre chose, que l'extrême-gauche reconstituée ne serait point une machine de guerre contre le ministère, mais qu'il s'agit de viser des « résultats pratiques », en donnant aux auteurs d'interpellations la confiance qu'ils seront soutenus et suivis, au moins par une petite fraction de la Chambre.

En prenant l'ensemble de ces explications, on arrive à ne plus comprendre du tout. Mieux vaut donc en faire abstraction et admettre que M. Clémenceau cherche tout bonnement à grouper ses amis, de manière à les avoir plus facilement sous la main. Qu'il en résulte quelque chose de pratique, et surtout favorable à la discussion paisible des intérêts généraux du pays, c'est ce qu'il est difficile

d'imaginer. Le programme du nouveau groupe doit porter en premier lieu sur la revision, la séparation de l'Eglise et de l'Etat, et la réforme de l'assiette de l'impôt. Au reste, avant de formuler un programme, on est à la recherche d'un nom. Il a paru convenable à quelquesuns de ne pas ressusciter en même temps que la chose, le mot d'extrême gauche, qui est

peu usé. On a donc proposé successivement l'étiquette de union socialiste, union radicalesocialiste, union progressiste, et ce sera le but essentiel de la réunion qui a lieu en ce moment de prendre un parti sur cette importante question. Le télégraphe vous apprendra ce qui a été résolu.

En séance publique, on commence aujourd'hui la discussion du budget de la guerre, qui ne paraît pas devoir être plus étendue que celle des autres ministères. Plus mouvementé sera le débat sur le Tonkin, que la commisles explications de M. Etienne. Le sous-secrétaire d'Etat aux colonies a reconnu qu'un certain mécompte s'est produit dans les recettes locales attendues. La presse de l'opposition s'empare déjà de cet aveu pour en conclure que le Tonkin coûte 42 millions par an à la France, que malgré toutes les promesses il continue à ne rien rapporter, et que c'est en conséquence une affaire désastreuse.

Un dernier point à mentionner dans le domaine parlementaire: le gouvernement s'est décidé à ne pas insister pour obtenir la ratification législative du traité conclu avec le roi du Dahomey. Il fait ainsi prévaloir la doctrine que la ratification des traités regarde le pouvoir exécutif seul. Ce procédé soulève diverses critiques, en considérant entre autres que le dit traité impose au budget certaines charges annuelles — la pension de 20,000 fr. allouée au monarque africain — et qu'ainsi le contrôle financier des Chambres se trouve arbitraire-

Après la rentrée de Coquelin à la Comédie-Française, il est maintenant question de celle de Sarah Bernhardt. Le Gaulois se fait l'écho de cette nouvelle, une grosse nouvelle au point de vue parisien et boulevardier, en ajoutant que M. Claretie réunira prochainement le comité pour lui soumettre les conditions que la transfuge a bien voulu lui adresser.

On signalait ce matin un nouvel accident de chemin de fer, à Conti, aux environs d'Amiens, avec des dégâts matériels importants, et six personnes blessées, puis un nouveau crime mystérieux, commis dans des circonstances encore inédites. Dans la cave d'un emballeur du quartier Saint-Antoine, à la rue de Charonne, on a retrouvé un cadavre d'homme entièrement nu avec la tête coupée. Le local ne portait aucunes traces de lutte, ni de drame sanglant, mais l'enquête a fait découvrir que le crime a eu lieu dans la cave d'un autre locataire du même immeuble, d'où le cadavre mutilé a dû être transporté à bras.

La difficulté de l'instruction réside dans le fait que la victime est aussi inconnue, que l'assassin est ignoré et le mobile du crime mystérieux. On a établi seulement jusqu'ici que le cadavre est celui d'un homme de vingt-cinq ans environ, dont les mains indiquent une profession manuelle, probablement celle de menuisier ou tourneur.

La réunion de l'extrême gauche.

Paris, 5 novembre. Aujourd'hui a eu lieu la réunion des radicaux annoncée depuis lundi. Vingt-deux membres y assistaient, entr'autres MM. Camille Pelletan, Peytral. Leydet, Dreyfus, Terrier, Brousse, Barodet, etc. M. Clémenceau n'était pas venu.

Trois systèmes ont été soutenus. M. Peytral a dit que certains radicaux, votant ordinairement dans le même sens, avaient pensé qu'il serait bon de grouper leurs efforts pour faire triompher leurs idées, en essayant d'exercer une action collective sur la marche du gouvernement. Il ne s'agi pas de décider immédiatement la formation d'un groupe, mais d'examiner s'il y a lieu de convoquer prochainement une réunion, à laquelle reviendra le soin de décider s'il est utile de constituer un groupe-

M. Terrier, député d'Eure-et-Loir, a fait remarquer que des groupes ne sont pas vus favorablement dans le pays. Il pense qu'il vaudrait mieux recourir à une autre procédure pour atteindre le but qu'on se propose. Il estime qu'il serait plus convenable, avant de rechercher s'il y a lieu de former un groupe radical, d'interpeller le gouvernement sur la politique générale, d'exposer dans le débat les réformes que réclament les radicaux, et de prendre acte de celles que le gouvernement promet de réaliser, de façon à délimi-

ter nettement la situation. M. Camille Dreyfus, comme M. Terrier, a fait ressortir combien l'idée de formation d'un groupe rencontrait de défaveur. Il estime qu'une action commune est nécessaire, mais il ne faudrait pas, pour essayer de l'exercer, entrer dans une voie facheuse. M. Dreyfus a ajouté que le Cabinet était encore très fort, très populaire. On se mettrait dans une très mauvaise position si l'on avait l'air de vouloir pratiquer

uniquement une politique antiministérielle. L'orateur est d'avis que le parti radical doit indiquer des aujourd'hui, en vue des élections, qu'il a une situation intermédiaire entre les modérés et les révolutionnaires. Il faudrait, suivant lui, charger une commission de rechercher, dans le programme radical, deux ou trois questions, telles que la loi sur les associations, la réforme de l'impôt, qu'on désirerait voir résoudre dans la législature, et entrer en pourparlers avec le gouvernement pour savoir dans quelle mesure il veut s'associer à la réalisation de ces réformes.

Enfin, la réunion s'est séparée après avoir volé l'ordre du jour suivant:

Les députés, réunis sans convocation préalable, aujourd'hui, 5 novembre 1891, dans un bureau de la Chambre, décident qu'il y a lieu de convoquer prochainement ceux de leurs collègues, qui votent habituellement avec eux, à une réunion destinée à provoquer une entente commune entre tous les députés décidés à réaliser les réformes politiques et sociales.

L'impression qui se dégage de cette réunion est que la tentative de reconstitution d'un groupe radical est fort compromise. Les rédacteurs de l'ordre du jour ont pris soin d'éviter de prononcer même le mot de groupe, asin de ne pas accentuer les divergences qui se ont produites et de tenir compte de l'opposition que rencontre l'entreprise parmi les radicaux absents de la réunion.

On perse que le mouvement se terminera par le dépôt et la discussion d'une interpellation sur la politique générale.

Lettre d'Espagne.

(De notre correspondant particulier.)

Madrid, 3 novembre. L'Espagne et la triple alliance. - Nos vins et le protectionnisme français. — Les manœuvres suisses et la presse espagnole.

La nouvelle que l'Espagne était entrée ou allait entrer dans la triple alliance n'a pas été moins discutée chez nous qu'à l'étranger. A tout prendre et malgré des souvenirs peu agréables, les sympathies pour la France deviennent ici toujours plus générales, surtout depuis quelques années. D'ailleurs le peuple espagnol a trop à penser à ses propres affaires pour regarder celles du voisin autrement qu'en curieux et la neutralité, plus ou moins armée, dans les affaires extérieures, lui semble absolument indiquée.

Les tendances protectionnistes de la France sion a examiné hier, en écoutant entre autres | risquent de faire grand tort à l'Espagne. Nos vins, qui ne payent actuellement que deux francs par hectolitre, sont menacés d'un tarif minimum de sept francs! Les Français allèguent que l'alcool allemand paye 156 francs d'entrée en France et que leurs vins n'ayant guère plus de 8°, leurs viticulteurs sont obligés de dépenser plus de dix francs par hectolitre pour les élever à 15°, tandis que les Espagnols peuvent faire la même opération sans autres débours que les deux francs d'entrée en

> Les Espagnols répondent que leurs vins ont plus de 8°, de 10° et de 12°, et que s'il y a des vins additionnés d'alcool allemand, ce sont des négociants français, excessivement nombreux dans le pays, qui après les leur avoir achetés naturels sur place, les arrangent et les exportent, faisant leurs propres affaires mais portant préjudice aux produits espagnols.

> M. Genaro Alas nous avait donné l'année dernière, à l'Athénée, quelques conférences intéressantes sur l'armée suisse, dont il est un fervent admirateur. Il tenait pourtant à la voir de près. A cet effet, il s'est rendu aux manœuvres de septembre, en Thurgovie, et a consigné ses impressions dans plusieurs articles. Après avoir fait la connaissance du colonel Schmidt et visité la fabrique d'armes du Wylerfeld, il lui demanda à quelle pension il aurait droit lorsque, chargé d'années et de service, il demanderait sa retraite. « - Je n'aurai pas de pension, lui répondit le colonel. On me donnera un autre emploi. En Suisse, il faut travailler toujours pour vivre ». A Kronbühl, il remarque qu'il n'y a pas dans les rangs ce tapage excessif des manœuvres francaises et italiennes. « Ces architectes, ingénieurs, commerçants, médecins, avocats étudient l'art de la guerre avec la même application et le même sérieux qu'ils consacrent le reste de l'année à leur profession civile ».

« Je ne veux pas, écrit M. Alas, faire venir l'eau à la bouche aux régents de mon pays (qui souvent meurent de faim) en leur disant comment on peut être logé et nourri chez un de leurs collègues de Suisse ; je préfère montrer aux contribuables et aux militaires espagnols comment on peut manier admirablement 13,000 hommes en ne s'appelant que colonel et en ne touchant des émoluments que tant qu'on est à la tête d'une division... Dans d'autres pays on est sûr de savoir d'avance ce qui va arriver, grâce aux journaux qui publient les programmes à l'envi. C'est ainsi que le 30 août, en passant à Lyon, je pus prendre des notes sur ce que je devais voir les 13 et 14 septembre à Bar-sur-Aube. Ici, il n'y a pas de correspondants de journaux, mais surtout il n'y a pas de programme. Il y a simplement une idée générale stratégique, une situation initiale et c'est l'initiative et l'habileté des chefs qui décident la situation pour le lendemain, sauf les corrections que pourra faire le directeur des manœuvres...

... « Les Suisses ont réalisé cette année de grands progrès avec le nouvel armement et le règlement qui en a été la conséquence et dont les essais ont complètement réussi ».

M. G. Alas appartient au groupe protectionniste de M. Gamazo, qui réclame toujours de nouvelles économies. Ils tiennent à prouver qu'on peut réduire partout les dépenses et dans le cas présent voudraient organiser notre armée sur le modèle suisse. On les écoute avec plaisir. Le drapeau des économies rallie infailliblement les contribuables accablés d'impôts, mais on se dit que toutes les économies ne sont pas toujours possibles, que telle chose, fort avantageuse dans un petit pays, peut causer des maux irréparables dans un autre plus grand. On peut admirer sans pouvoir imiter ou du moins imiter complètement.

- Le Figaro annonce que M. de Giers arrivera vers le 10 courant à Paris et aura pendant son séjour une entrevue avec M. Ribot, probablement avant le

- Le gouvernement français demandera prochainement un crédit pour renforcer la garnison d'Elgoleah, de façon à surveiller efficacement les abords du

- Le cardinal Lavigerie continue de mieux aller. Il peut maintenant se lever un peu; les médecins déclarent qu'il est sauvé.

- L'empereur François-Joseph a reçu en audience le jeune duc d'Orléans, qui est actuellement l'hôte du baron de Hirsch, à Sanct-Johann, près de Vienne. Le prince est retourné chez le baron de Hirsch après l'audience impériale; mais il reviendra à Vienne, où il séjournera quelque temps.

— On mande de Strasbourg, 5 novembre:

« Le fabricant Edouard Gros, citoyen suisse, qui est revenu aujourd'hui de Paris après une longue absence, a été expulsé pour avoir pris part à la fête de Bussang, en France.»

- Les renseignements sur les résultats des élections, dans les divers Etats de l'Union américaine qui ont eu à y procéder, n'arrivent que lentement, et i n'est pas facile, même après trois jours, d'avoir des détails exacts et complets. On peut pourtant dès à présent tenir pour certain l'échec des républicains protectionnistes à outrance, et il semble que, si leur chef a triomphé dans l'Ohio, il faut plutôt attribuer sa victoire à l'introduction dans les plateformes électorales de questions accessoires, telles que le monnayage illimité de l'argent, qu'à la sympathie des populations pour le fameux tarif Mac Kinley.

- On télégraphie d'Annecy, 5 novembre : M. Brunier, député républicain de l'arrondissement d'Annecy, a perdu la vie dans un accident de chasse. Le cadavre de M. Brunier a été trouvé dans la campagne, à côté du fusil de chasse, déchargé sans doute à la suite d'une chute ou d'un choc accidentel. M. Félix Brunier était venu mardi passer quelques jours à Annecy, sur l'invitation de ses amis. Mercredi matin il partit à la chasse, iongeant le pied de la montagne du Semnoz. Il devait rentrer chez lui à midi. Vers trois heures, un de ses chiens rentrait, aboyant et geignant, ce qui donna quelque inquiétude dans la familla. A sept heures, le deuxième chien arrivait de la mê-

Les recherches furent longues, et on désespérait, quand, au lieu dit le « Moulin-Rouge », les chiens s'enfoncèrent en aboyant, dans un taillis rocailleux. On les suivit et on trouva le cadavre de M. Brunier portant au sein une horrible blessure; les vêtements de M. Brunier étaient brûlés jusqu'au cou. Le fusil, dont un coup était déchargé, se trouvait près du

me facon que le premier. Aussitôt, des amis et

des voisins se mirent à la recherche de M. Bru-

On suppose que M. Brunier a glissé; dans sa chute il aura lâché son fusil, qui est parti en tombant. Le coup aura fait balle, les vêtements auront pris feu, et les cartouches que M. Brunier portait sur lui auront

M. Brunier était âgé de cinquante ans. Avocat, ancien adjoint au maire d'Annecy, M. Brunier, qui était déjà conseiller général de la Haute-Savoie, fut élu député pour la première fois à une élection partielle en 1888. Il fut réélu aux élections générales de 1889. A la Chambre, il appartenait à la nuauce de la gauche républicaine.

La conférence de la paix.

Rome, 5 novembre. Trois propositions sont présentées pour la constitution du comité et du secrétariat interparlementaire de la paix : 1º par M. Mazzoleni ; 2º par M. Bajer ; 3° par MM. Passy et Pandolfi.

MM. Mazzoleni, Bajer et Pandolfi développent leurs M. Bajer propose que le siège des bureaux du se-

cretariat international soit placé à Berne. Il propose, pour en couvrir les frais, d'ouvrir immédiatement une souscription internationale

La discussion a pris tout à coup une tournure à laquelle on ne s'attendait pas. M. Imbriani prend la parole et déclare qu'il ne lui semble pas opportun de former un comité permanent parlementaire pour la paix si l'on n'examine pas préalablement la question des nationalités. Il cite l'exemple du Parlement anglais et du Parlement français, qui démontrent la valeur des minorités dans les gouvernements libres. Souvent la paix signifie le statu quo. Or l'orateur ne peut pas accepter cette paix. L'arbitrage ne résout pas toujours les questions.

« Il y a au fond de nos âmes des sentiments que nous ne voulons pas exprimer, mais qui existent quand même. Nous comprenons la paix, mais lorsqu'elle est unie au sentiment de la justice et des droits des peuples; nous voulons une paix juste, tandis que la paix avec le statu quo serait injuste. Pour moi, je préférerais la guerre : il y a des guerres justes et saintes. Je propose donc que le congrès proclame le respect des nationalités, quelles qu'elles soient. »

Ce discours a été, naturellement, souvent interrompu par le président, qui trouve que M. Imbriani est sorti de la discussion. Quelques délégués, entre autres des Allemands, quittent la salle.

M. Hubbard reprend la thèse de M. Imbriani et demande que les droits des peuples soient reconnus par le congrès.

M. Hirsch, délégué allemand, propose alors de renvoyer cette question aux différents comités permanents qu'on veut constituer dans chaque pays.

On assure que les Allemands sont décidés à approuver seulement la constitution de ces comités et refuseront la fondation d'un secrétariat permanent international. Il paraît que les Allemands ont déjà eu des pourparlers avec les Anglais et les Autrichiens à

La séance est levée après que le président a déclaré que le bureau de la présidence nommera un rapporteur qui soumettra, aujourd'hui à trois heures, son rapport à l'assemblée sur les trois propositions de MM. Mazzoleni, Bajer et Passy.

Le bureau s'est, en effet, réuni pour délibérer sur la constitution de comités nationaux et d'un secrétariat général international. Sur l'avis du délégué anglais M. Stanhope, il a été décidé qu'on conserverait provisoirement l'organisation actuelle, avec quelques légères modifications, laissant M. Pandolfi exercer les fonctions de secrétaire pour les actes de la conférence, quitte à discuter un projet organique dans la réunion de l'année prochaine, qui devrait être tenue à Vienue.

C'est donc un ajournement. Le groupe suisse, composé de MM. les conseillers nationaux Ador, Richard, Baldinger, Joos, le colonel Muller, Gobat, Bernasconi et de Stoppani, délibérant à part, a été nanti d'une motion de M. Joos, ainsi

conque: Considérant que pour abolir la guerre il faut aussi atténuer la cause des guerres intestines et empêcher tout ce qui trouble les consciences et favorise le fanatisme, le congrès invite le pape à modifier le serment des évêques en supprimant le passage qui les oblige à per-sécuter les hérétiques schismatiques.

Le groupe suisse a décidé à l'unanimité de considérer cette motion comme purement personnelle et de lui refuser son appui. Elle sera discutée demain en séance plénière du congrès.

2007年中國共產黨的

Ayuntamiento de Madrid

Rome, 5 novembre. La séance de cette après-midi s'est ouverte à trois

MM. Imbriani, Hubbard et Richard présentent des propositions affirmant:

1º Que le respect absolu du principe de nationalité peut seul assurer la paix. Tout traité, tout pacte qui dispose des nations ou des populations en dehors de leur libre consentement est contraire au droit naturel et est un obstacle permanent au maintien de

2º Le droit de paix ou de guerre appartient uniquement et dans tous pays au peuple et à ses repré-

Les députés Hector Ferrari et Maffi présentent une proposition affirmant que le droit pour les peuples de disposer librement de leur destinée est le moyen indispensable pour former une fédération dans le but d'obtenir la paix par l'arbitrage.

La conférence aborde la discussion d'une proposition de M. Marcoartu, délégué de l'Espagne, qui conclut à ce que les puissances secondaires soient représentées dans tous le congrès diplomatiques.

M. Pandolfi, rapporteur, appuie le projet. M. Marcoartu développe sa résolution, qui est signée de quarante membres de la conférence de presque tous les Etats de l'Europe.

M. Odescalchi parle chaudement en faveur de l'adoption.

M. Imbriani prend la parole. Parlant des petits

Etats, il fait allusion à la Pologne. Le président, l'interrompant dit: « La Pologne n'est pas un Etat. M. Imbriani insiste. Il est rappelé plusieurs fois à la question. M. Imbriani dit en terminant : « Les paroles d'hamanité sont trop vagues ; parler

de la guerre dans un congrès de la paix, c'est la prévoir et se prémunir. Nous ne pouvons pas renoncer à ce qui est inaliénable et le président a dans son cœur les mêmes sentiments ».

M. Pulski, délégué hongrois, répond à M. Imbriani. Il lui semble inopportun de soulever la question de nationalité.

Finalement la proposition Marcoartu est approuvée

à l'unanimité (Applaudissements). La séance est levée à 5 h. 1/2 et renvoyée à demain à 3 heures.

INFORMATIONS DIVERSES

L'AMI FRITZ, de Mascagni. Rome, le 2 novembre.

R.-Pietro Mascagni s'est fait connaître l'année dernière en composant la musique de cette Cavalleria Rusticana qui a déjà fait le tour du monde. Le sujet, comme on sait, en est essentiellement italien. C'est un drame a fortes teintes qui commence par une aubade au son des guitares, sous les fenêtres de Lola,

Blanche comme une fleur d'épine,

et qui finit par un duel au couteau dans un chemin creux.

Cette année-ci Mascagni nous a donné une œuvre toute différente de style et d'inspiration. Il a tiré un opéra en trois actes du délicieux roman d'Erckmann-Chatrian, L'Ami Fritz. Tout le monde connaît l'histoire de ce bon Fritz Kobus qui vivait si grassement dans sa petite ville du Palatinat. Il avait de l'argent et une bonne cave, partant des amis et de la gaîté. La vie n'était pour lui qu'une éternelle bombance. A la brasserie du Grand-Cerf, ou à table chez lui, en joyeuse compagnie, savourant les andouilles que lui apprêtait sa vieille Katel et qu'il arrosait d'un Johannisberg à réveiller les morts, Fritz était heureux et il proclamait son bonheur. Aussi avait-il juré de ne pas se marier: à quoi bon s'embarrasser d'une femme? D'ailleurs Fritz ne croyait pas à l'amour. Il n'en parlait que pour en rire, et il en riait tellement « que son nez épâté couvrait la moitié de sa figure. » Mais voilà qu'un beau

jour tout change. La petite Suzel, la fille du fermier, est devenue grande. Fritz la voit dans son casaquin bleu tordant le linge à la fontaine ; il la voit battant le beurre, ses bras dodus tout mouchetés de taches blanches; elle lui apporte des cerises, elle lui prépare des beignets tout saupoudrés de canelle et de sucre. Et Fritz, peu à peu, ne va plus à la brasserie, il néglige sa cave, les andouilles de la vieille Katel ne lui disent plus rien. Il a toujours devant les yeux la même figure enfantine et rieuse, la même tresse blonde. Il veut lutter, il ne le peut ; et un soir qu'il entend Suzel chanter dans le vallon plein d'ombre avec les faucheurs qui reviennent des foins, son cœur lui bat si fort qu'il en oublie de dîner. Fritz l'épicurien, le gros sceptique est vaincu. Il est amoureux.....

et l'histoire finit par un mariage. Qu'est-ce que Mascagni avait pu tirer de cette douce idylle germanique? Comment allait-il nous raconter en musique la simple histoire de cet amour si pur qui naît et fleurit dans ce milieu de bonhomie et de paisible rusticité? C'est ce que se demandaient l'autre soir, au théâtre Costanzi bien des gens anxieux de savoir si cette nouvelle production de Mascagni viendrait affirmer le robuste talent qui s'était si soudainement révélé l'année dernière. Aussi le silence était-il religieux quand, après un court prélude, le rideau s'est levé.

C'est la fête de Fritz. Il a ses amis à sa table. Et tandis que tous boivent et se réjouissent, Suzel entre pour offrir au maître de la maison de bons vœux et des fleurs. Fritz engage la jeune fille à s'asseoir à côté de lui. Elle s'excuse honteuse et s'en va.

Là-dessus, une joyeuse discussion s'engage sur les femmes et sur le mariage entre Fritz et son ami le rabbin. Ce dernier prédit à Fritz que malgré tout il finira par se marier.

Deuxième acte : la ferme du Meisenthal. Nous sommes en pleine idylle ; Fritz et Suzel rient et chantent sous les cerisiers. Le vieux rabbin, pour souffler sur le feu, vient dire à Fritz qu'il a un parti pour Suzel et qu'il veut la marier. Fritz découvre alors qu'il aime la jeune fille et pour se délivrer de cet amour, il part en voyage avec ses compagnons de plaisir. Suzel reste seule et pleure.

Troisième acte : chez Fritz. Celui-ci est plus tourmenté que jamais. Son voyage a été vain. Il finit par s'abandonner tout entier au sentiment qui lui remplit le cœur. Il s'emporte contre le rabbin qui vient lui annoncer que le mariage de Suzel est une chose décidée. Mais la jeune fille arrive. Elle vient supplier Fritzd'intercéder auprès de son père pour empêcher une union qui lui est odieuse. C'est alors que

Fritz avoue à Suzel tout son amonr. Extase.

Attendrissement général. Rideau. Comme on voit, l'auteur du libretto ne s'est pas beaucoup écarté de l'histoire telle qu'elle nous est racontée par Erckmann-Chatrian; aussi le canevas, malgré les épisodes que je saute, a-t-il paru un peu pauvre, un peu terne, pour trois actes d'opéra. Là était le danger, car le public, en jugeant une œuvre d'art, ne tient pas toujours compte des difficultés vaincues, et la simplicité du sujet est pour lui synonyme de pauvreté et de banalité. Cependant l'enthousiasme a été grand et sincère. Il s'est allumé au premier acte, à la romance que chante Suzel en offrant ses violettes. Il a atteint son apogée au second acte au « duo des cerises », une page exquise qui suffirait à faire la célébrité d'un artiste. A la fin, le public était plus froid. Ces trois actes par trop idylliques, dans lesquels il ne se passe pas grand chose, l'avaient fatigué. C'est ce qui empêchera sans doute à cette œuvre d'avoir le succès retentissant de la première production de Mascagni.

Quant à la musique, on y sent dès les premières mesures la préoccupation du compositeur d'arracher le public aux réminiscences de la Cavalleria. Plus de passions ardentes, plus de sang versé, mais de bonnes mœurs patriarcales; nous ne sommes plus devant un paysage brûlé de Sicile, mais dans un aimable pays de prés verts, sous un ciel doucement voilé sur lequel s'effilent les hauts panaches des bouleaux. Et c'est en cela que Mascagni a remporté la victoire. Il s'est révélé profondément artiste dans la façon dont il a compris et interprété l'idylle alsacienne d'Erckmann-Chatrian après le drame sicilien de Verga. Malgré le libretto froid et peu mouvementé de l'Amico Fritz, il a su répandre dans toutes les premières scènes une gaieté franche et joviale. Il s'est élevé ensuite peu à peu du sentiment de tendre et rieuse amitié, qui fleurit dans le duo des cerises, aux accents émouvants de la passion qui éclate dans les scènes de la fin.

Et dans cette trame que de perles! La chanson de Joseph le Bohémien, l'histoire de Re becca chantée par le rabbin et Suzel, le chœur lointain des faucheurs, pour ne pas les citer

Aussi, malgré des redites, des longueurs, malgré quelques pages d'un effet facile et mème vulgaire, dues sans doute à la grande jeunesse du compositeur, l'Amico Fritz, sans parler de l'orchestration qui est très belle, a été jugée l'œuvre d'un talent puissant, original, purement artistique; les critiques, même les plus sévères, saluent en lui l'homme qui peut continuer les traditions glorieuses de l'opéra italien, traditions et gloire auxquelles on commençait à renoncer, vu la mort prématurée de Ponchielli, le silence obstiné de Cammillo Boito et l'âge avancé de Verdi.

La famine et la solidarité publique en

On écrit de St-Pétersbourg, 15/27 octobre. au Soleil:

La terrible famine que subit en ce moment l'Europe orientale aura pour conséquence deux faits qui font également honneur à la nation russe et à son gouvernement. D'une part, elle détermine, dans toutes les classes du peuple, un admirable élan de solidarité patriotique. De l'autre elle inspire au gouvernement russe, au gouvernement autocratique du tsar

une réforme égalitaire. L'impôt sur le revenu va être prochainement établi dans tout l'empire russe. La justification de cette mesure est la famine. Pour conjurer ce danger suprême, le ministère des finances a préparé un projet de loi frappant d'un impôt extraordinaire tous les traitements des employés de l'Etat et des sociétés d'actionnaires percevant plus de 2,000 roubles (soit 5,000) francs) par an. Le produit de cet impôt doit êtrea cette année, exclusivement consacre aux victime, de la disette. L'année prochaine, il contribuera à l'allègement des charges qui pèsent encore sur le 'aetit

Cette décision courageuse n'a pas été adoptée, sans raison. Depuis quelque temps, la nécessité d'r me réforme générale de notre système financier etait reconnue par tous. M. Vychnégradsky s'est mis courageusement à l'œuvre et il la mènera à bonne fin. L'heure est bien choisie pour la réforme. La famine, prévue depuis plusieurs mois, s'est déclarée dans les provinces du centre et du sud-est. Les journaux de la région font un tableau navrant de la misère du peuple. Le paysan vend à vil prix son bétail, qu'il ne peut plus nourrir. Les chevaux de trait sont cédés pour 8 ou 10 roubles (20 ou 25 francs). Nombre de malheureux émigrent dans les grandes villes pour y chercher du travail qu'on ne sait comment leur procurer. En certains endroits, tout le peuple mendie. Allons-nous donc revoir les tristes scènes qui signa-

laient les famines du moyen-âge ? Heureusement, l'alarme a été donnée par le gouvernement et par la presse. De toutes paris arrivent les secours. A Pétersbourg, à Moscou, dans toutes les grandes villes, les sociétés s'organisent pour le ravitaillement des campagnes. On se figure à tort, chez vous, que le peuple russe est sans initative et ne saurait agir que sur l'ordre du gouve; enement central. Grave erreur! On oublie que les zemtsvos électifs: jouissent de pouvoirs considérables et que la vie locale, municipale et provinciale, s'est sensiblement développée depuis vingt-cinq ans.

L'élan de charité qui soulève en ce moment la nation est aussi général que superbe. Le clergé, les officiers, les banquiers, les négociants sacrifient à l'erwi une bonne partie de leur traitement, de leurs éco pomies ou de leurs rentes sur l'autel de la patrie menace par la disette. Des collectes s'organisent partni les collégiens. Des dames du meilleur monde partent, malgré la rigueur précoce de la saison, pour aller porter des secours et des consolations jusqu'au fond des villages perdus dans la steppe. Comme toujours les sacrifices les plus touchants proviennent des bourses les plus modestes. Partout les municipalités reçoivent des dons en nature de la part de ceux qui ne, peuvent donner d'argent. Beaucoup de femmes apportent leurs bracelets, leurs boucles d'oreilles. De s écrivains abandonnent publiquement aux pauvres le hénéfice qu'ils espéraient retirer de leurs livres.

Citons quelques faits entre mille. Les proprié aires des grands tramways de Pétersbourg, M. Dur jont, le consul suisse, et Mme Ritter, dont les voiture ; sillonnent toute la ville (la perspective de News), la Sadovaïa, le Vassili-Ostroff) ont décide de cod er, un jour par mois, leurs recettes aux affamés. Des milliers de billets ont été fabriqués pour ce pour exceptionnel, afin de permettre aux philanthre pes de verser, en une seule fois, une somme pous considérable. Les membres directeurs des trois églises réformées de Pétersbourg adressent à leur s coreligionnaires un chaleureux appel en fayeur de constitue de président de leureux appel en fayeur de constitue de président de leureux appel en fayeur de constitue de président de leureux appel en fayeur de constitue de cons leureux appel en faveur d'es orthodoxes en péril. Les

artistes français du Théâtre-Michel annoncent qu'ils abandonnent, pour la même cause, deux pour cent de leurs appointements. Les différentes sections de la Société de la Croix-Rouge ont expédié déjà vers la région du Volga des convois de provisions consistant ea biscuit de seigle, viandes salées, gruau de sarrazin et d'avoine, et autres denrées alimentaires. La douma (municipalité) de Pétersbourg vient d'ouvrir un crédit de 300,000 roubles pour l'achat de farines qu'elle se propose de revendre à bas prix aux boulangers pour empêcher la hausse du pain. Ailleurs ce sont des instituteurs de campagne, d'humbles desservans de village, qui renoncent spontanément à une partie de leur pauvre traitement.

ase.

ne

telle

odes

était

rand

cond

e. A

ictes

t ce

oosi-

s de

riar-

ches

ndé-

is et

mico

e. Il

t de

citer

sans

ême

1'0-

s on

urée

aite-

al-

petit

sans

le la

peu-

gna-

tral.

ent,

ond.

nev

apa.

ires

lon-

, en

Les

Les

Les journalistes s'en mêlent. Le Nouveau Temps demande que l'on consacre la plus grosse partie du dernier emprunt à des secours donnés au peuple. Le Grajdanine, organe généralement conservateur, réclame un impôt extraordinaire sur les objets de luxe. Le Messager ecclésiastique offre les trésors de l'Eglise habituellement consacrés à la propagation du christianisme chez les infidèles. Le Journal des Médecins propose d'établir une surveillance rigoureuse sur les aliments distribués à bas prix aux masses, et de favoriser surtout la distribution du pain cuit, en utilisant pour cet usage les fours de campagne employés par l'armée. Il recommande aussi de distribuer au peuple des pommes de terre, des choux, des gruaux, des pois, du saindoux, des salaisons, de la graisse de mouton et du laitage.

Le développement des grands travaux publics, en ntilisant les bras des travailleurs condamnés au chômage, peut encore, dans une certaine mesure, entraver la marche du fléau. C'est à cette pensée généreuse qu'a obéi le conseil municipal de Pétersbourg en décidant, ces jours derniers, la construction d'un troisième pont en pierre sur la Néva. Ceux d'entre vos lecteurs qui connaissent la Russie savent quelle est la largeur et la profondeur du fleuve et peuvent se rendre compte de la grandeur du travail. La Néva, il y a un demi-siècle, ne portait encore que des ponts de bois, faits de gros pontons moliles, qu'on retirait à l'époque des glaces. Le premier pont de pierre, commencé par Alexandre Ier, ne fut achevé que sous le tsar Nicolas, dont il porte le nom. Le second, plus majestueux encore, porte le nom vénéré d'Alexandre II. Celui qu'il s'agit de construire, en mémoire des noces d'argent du tsar, doit porter les deux noms réunis de l'empereur Alexandre III et de l'impératrice

La Russie a connu d'autres épreuves, et ne saurait s'affoler en présence du péril. Les affamés seront

CONFÉDÉRATION SUISSE

Chemins de fer. - Le Volksblatt, de Bâle, s'élève très vivement contre la publication tardive du rapport des experts sur la rupture du pont de Mönchenstein et demande ce qu'on veut obtenir en poussant ainsi le temps à l'épaule.

On se demande aussi où en est l'enquête de Zollikofen ? L'accident de Saint-Mandé est postérieur à celui de Zollikofen. Les tribunaux français ont déjà jugé en première instance, tandis que pour Zollikofen on ne sait pas même si l'enquête est terminée.

Simplon. - On mande de Berne, 5 novembre, au Genevois:

« En présence de la bouderie persistante des Vaudois, on croit que la conférence pour renouveler les subventions cantonales au Simplon sera impossible. Les Vaudois prétendent que le moment est inopportun t cherchent des prétextes pour expliquer leur abs-

Forces hydrauliques. - Le Conseil exécutif de Berne a répondu à la circulaire du Conseil fédéral qu'il ne voit pas la nécessité de monopoliser les forces motrices; l'intervention du pouvoir fédéral en pareille matière ne se justifierait qu'en cas de conslits intercantonaux.

NOUVELLES DES CANTONS

BERNE. - Les élections des préposés aux poursuites auront lieu le 6 décembre. De même, l'élection du préset de Berne, en remplacement de seu M. de Werdt.

M. le D' Schlæfli, professeur de mathématiques à l'Université depuis de longues années, a obtenu sa

ARGEVIE. - MM. Kunzli, Kellersberger, député aux Etats, et Conrad, conseiller d'Etat, convoquent à Brugg une conférence de notables des trois partis argoviens pour organiser la propagande en faveur de l'achat du Certral.

FRIBOURG. — La Liberté publie la rétractation

« Dans ses numéros des 30 et 31 octobre et du 1er novembre 1890, la Liberté avait imputé à M. l'avocat Repond une certaine part de responsabilité dans les troubles qui ont suivi l'élection de M. Python au Conseil national. M. l'avocat Repond a intenté de ce chef un procès civil au rédactour de la Liberté, et il résulte des recherches et constatations que nous avons du faire à cette occasion, que nons avions été induit en erreur et avions accusé M. Repond à tort. C'est pourquoi nons retirons complètement les accusations en question, et regrettons de les avoir formulées. » Cette rétractation met fin au procès que M. Repond

avait intenté à la Liberté.

ST-GALL. — On a arrêté à St-Gall un homme du nom de Krapf sur lequel pèsent de graves soupçons au sujet de l'incendie de Rebstein. Il est boucher, et Allemand d'origine.

GRISONS. - Un petit herger de 14 ans, du village de Fanas, étant tombé du haut d'un rocher, s'éstait fait des blessures telles qu'il ne pouvait plus se Wever. L'endroit étant écarté, il aurait infailliblement en ccombé si son fidèle chien n'avait, par son manège intelligent, fini par éveiller les soupçons de montag nards qui furent conduits par lui au lieu où gisait le tions au Synode, p auvre garçon. Ce dernier gisait depuis soixante heu- Une commission a été chargée d'élaborer un noures sur le sol, entendant le son des cloches et les alvoiements des chiens dans la vallée. On l'a transpoerté dans un état d'épuisement complet à l'hôpital de Schiers, où l'on espère qu'il se remettra.

G'ENÈVE. - L'auteur de l'attentat commis lundi sur la personne du gardien du fourgon partant de Gene ve à 6 heures 50 du matin, vient d'être arrêté

- On ande d'Annemasse en date d'hier :

Le dépar l pour Rome du cardinal Mermillod, qui devait avoir lieu aujourd'hui, suivant l'avis favorable de trois méde cins, a été ajourné au lundi 9 novembre. Le froid persistant es certainement une cause de cet ajournement, man's c'est surtout l'état de faiblesse, légerement aggravé es dern ers jours, qui a fait redouter aux médecins un voyage si long, pour un malade qui ne peut supporter la plu's légère fatigue. L'illustre malade a conservé to ute sa lucidité d'esprit. Il se promène dans ses appara ments, reçoit quelques visiteurs, mais la souffrance l'a tellement affaibli qu'ch craint que la plus légère secousse n'amène une nouvelle complication. Toutefois on pense que le cardinal pourra partir lundi. Un coupé-lit atten d à la gare d'Annemasse depuis quelques jours.

CANTON DE VAUD

La session du Synode.

La session du Synode de l'Eglise nationale vaudoise s'est ouverte mardi, à 2 heures, dans la salle du Grand Conseil, sous la présidence de M. Julien Dubochet. Après une prière de M. le pasteur Leyvraz, l'assemblée a entendu la lecture faite par M. le pasteur Bornand du rapport de la commission synodale sur la marche de l'Eglise nationale du 1er octobre 1890 au 31 septembre 1891; du rapport de la Faculté de théologie, présenté par M. Vuilleumier, et de celui de la commission de gestion, au nom de laquelle rapportait M. le pasteur Chapuis.

La commission synodale, dans son rapport, constate que la fréquentation du culte et la sanctification du dimanche laissent fort à désirer dans certaines paroisses; elle se plaint de l'abus des fêtes, qui ne font que croître en dépit des crises agricoles, industrielles et autres. Ses renseignements sur les œuvres de bienfaisance et œuvres religieuses diverses (missions, protestants disséminés, unions chrétiennes) sont moins pessimistes. Elle émet le vœu que la question de la revision du psautier soit soumise à la commission intercantonale qui s'occupe de cet objet ; elle souhaite en outre que le nombre des pasteurs soit augmenté d'un dans les paroisses de Château-d'OEx, Moudon et Lausanne; enfin elle se prononce contre le vœu d'abaisser de 35 à 30 les années de services de pasteur pour l'obtention de la pension de retraite.

La commission constate que pendant l'année 1890, le nombre des baptêmes à l'Eglise nationale est dans le canton de 4131, soit le 79 0/0 du chiffre des naissances, ce qui montre qu'on met moins d'empressement qu'autrefois à baptiser. 1281 mariages sur 1747 ont été bénis par l'Eglise nationale; il y a une légère diminution des mariages religieux.

Le nombre des cathécumènes a été de 4175 (2120 garçons et 2055 filles); c'est le chiffre le plus élevé qu'on ait enregistré jusqu'ici.

Vingt-neuf étudiants ont suivi les cours de la Faculté de théologie de l'Université, soit 20 Vaudois, 6 Confédérés et 3 Allemands. Des 15 candidats ayant terminé leurs études, 8 ont soutenu leurs thèses. Les vœux émis par la commission synodale ont été

appuyés par la commission de gestion dans le rapport lu par M. Chapuis. Pendant la lecture de ces documents, qui a duré près de deux heures, le Synode a nommé membre de la commission synodale, par 44 voix sur 64, M. le pasteur Benoît, et membre de la commission de consécration, M. De Loës, qui a réuni 38 suffrages

Mercredi, à 9 heures, le Synode a repris ses travaux en élisant sa commission de gestion. Ont été appelés à en faire partie : MM. Bergier, notaire ; Boiceau, avocat : Vannod, P. Chapuis et Ch. Rochat, pasteurs. Suppléants : MM. A. Roud et Moreillon.

Voici quelques-unes des résolutions votées ensuite par le synode :

Il sera demandé au Conseil d'Etat que le nombre des pasteurs de Lausanne soit porté de cinq à sept, vu l'augmentation considérable et croissante de la population de la capitale, et que le second pasteur auguel elles ont droit soit accordé aux paroisses de Moudon et de Château-d'OEx.

Les autorités compétentes seront priées de faire étudier au plus tôt un système de chauffage de la cathédrale, qui permette l'usage de cet édifice national pendant l'hiver.

Après un assez long débat sur le psautier, la question de l'enrichissement de ce recueil est mise à l'étude. Les Eglises nationales de Genève et de Neuchâtel, qui s'en servent aussi, seront consultées à ce

1281 Bibles ayant été remises, durant le dernier exercice, aux époux qui ont demandé la bénédiction de leur mariage, et la caisse qui doit subvenir à cette dépense ayant un déficit de plus de 2000 francs, il sera rappelé aux paroisses les obligations qui leur in-

Un subside sera demandé à l'Etat pour la reconstruction du temple d'Essert-Pittet.

Le Synode, enfin, exprime le vœu que la faculté de théologie, bien qu'elle n'y soit plus légalement obligée, continue à lui présenter chaque année un

Sur l'importante question de l'enseignement religieux, le Synode a entendu un remarquable rapport de M. le pasteur Würsten, dont il a adopté les conclusions sous cette forme:

Une commission de cinq membres, dont trois désignés par la Commission synodale et deux à choisir par le Département de l'instruction publique, procédera à une étude comparative des divers manuels actuellement en usage, en vue de l'élaboration d'un nouveau manuel d'instruction religieuse pour les écoles primaires du degré supérieur ; elle étudiera l'élaboration d'un ouvrage d'histoire sainte pour le degré inférieur et le degré intermédiaire ; son travail achevé, elle fera rapport au Synode, qui décidera.

Il est également décidé qu'une commission sera chargée d'étudier l'élaboration d'un manuel catéchétique destiné à remplacer le Catéchisme dit offi-

Après des débats auxquels participent MM. Leyvraz, Paris, Würsten, Peyrollaz, Ch. Rochat et Paschoud, la deuxième proposition de la Commission synodale est adoptée en résumé dans cette teneur : des démarches seront faites pour maintenir dans le programme scolaire les études mnémoniques du psautier, en consacrant au moins une demi-heure par semaine à ces études, et pour obtenir que la connaissance musicale du psautier continue à prendre place dans les objets d'enseignement de l'Ecole normale.

Sur la question du catéchuménat, le Synode adopte sans opposition les propositions de la Commission synodale et décide, en conséquence, de n'apporter aucune modification aux règlements sur l'instruction religieuse et le catéchuménat ; il statue toutefois qu'au cas d'une réduction sensible du nombre des catéchumènes de deuxième année, les conseils de paroisse seront invités à faire rapport à la Commission synodale, afin que celle-ci puisse soumettre des proposi-

veau formulaire d'admission à la Ste-Cène.

Une proposition tendant à inscrire les enfants déjà à l'age de 12 ans au nombre des catéchumènes et à les astreindre à suivre dès cet âge les cultes du dimanche, est repoussée à l'unanimité.

Le Synode vote enfin l'impression des rapports qui lui ont été présentés, de même que du sermon de M. Rossé, prononcé à la cérémonie de la consécration, et après la prière faite par M. L. Rochat, clôt sa session à 5 heures du soir.

La pétition contre les apéritifs.

On nous écrit:

Le Grand Conseil du canton de Vaud discutera, dans la session qui s'ouvre lundi, les rapports présentés par la commission chargée de l'examen des pétitions relatives à la consommation des boissons à essences dites apéritifs.

Ces pétitions, revêtues de 9150 signatures (dont 2604 de femmes), demandent que l'autorité agisse pour restreindre la consommation des appéritifs. Le rapport de la minorité et celui de la majorité de la commission s'accordent avec les pétitionnaires pour

constater la grandeur du mal; mais ils diffèrent quant aux moyens à employer pour y porter remède. Nous n'avons aucune voie à indiquer nous désirons simplement supplier le Grand Conseil d'agir et d'agir sans retard.

Nous avons lu ici même un résumé du rapport du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale sur l'usage que les cantons ont fait de ce dix pour cent qui doit être employé à combattre l'alcoolisme dans ses causes et dans ses effets. Nous avons constaté qu'on s'occupe plutôt des effets que des causes. Or voici une occasion toute trouvée d'attaquer une des grandes causes de l'alcoolisme. Attaquons les boissons à essence, attaquons surtout l'absinthe.

Peut-être les pétitionnaires eussent-ils été plus habiles en ne visant que l'absinthe. On nous dit bien qu'elle a sa valeur dans les courses de montagne; mais nous avons fait des courses aussi, et sans user d'absinthe. Et du reste, si elle rend un léger service à quelques-uns, ne fait-elle pas un mal incalculable à des milliers de nos concitoyens? N'est-ce pas évident? Qui oserait se faire l'avocat de la verte?

Parmi les signataires de la pétition, il y a bon nombre d'habitués à la liqueur amère. Savez-vous pourquoi ils se sont joints au mouvement? L'un d'eux l'a dit : c'est pour qu'on leur ôte la tentation! Ils seraient si heureux si la perfide boisson n'existait pas, et si reconnaissants si l'on en interdisait la vente! Ah! c'est qu'ils souffrent de cet étourdissement que procure l'absinthe, et qu'ils l'ont vue à l'œuvre, couchant dans le tombeau plus d'un de leurs amis, ou conduisant tel d'entre eux à l'asile des aliénés.

Le Dr Monin a déclaré que l'absinthe est une grande vitesse pour Charentor, et à Lyon, où la maison des aliénés se nomme Bron, vous entendrez l'ouvrier demander une absinthe au cabaretier en lui disant : Patron, un chemin de Bron ! C'est significatif, c'est l'illustration de l'affirmation du Dr Châtelain : L'absinthe est de toutes les boissons spiritueuses la plus dangereuse.

Et l'on affirme que cette liqueur est nécessaire! Un notable à qui nous présentions la pétition disait « Je prends de temps à autre un apéritif ; mais je sais très bien que cela ne donne pas de l'appétit; au contraire! » Un médecin s'est montré plus précis et plus pittoresque en déclarant ceci : après un apéritif je dine passablement; après deux apéritifs, je dine mal; après trois, je ne dine pas du tout; après quatre, je rends mon déjeuner. Aussi trente médecins vaudois ont-ils signé la pétition.

Les boissons à essences ne sont pas nécessaires. L'absinthe surtout n'est pas nécessaire ; c'est un luxe, un luxe coûteux et dangereux. Nous pourrions calculer ce qu'elle coûte de larmes, de bras, de vies dans notre canton. Rappelons seulement que le fléau étend dès maintenant son ombre sınistre sur la génération à venir, car il est prouvé que les enfants d'alcooliques et d'absinthiques sont prédisposés à toutes les maladies et à tous les vices. Le D' Ladame l'a montré clairement dans ses articles au Journal de Genève. Ceux donc qui disent en savourant leur poison : « Je ne fais de tort à personne, » se trompent. Et eussentils le droit de se suicider à petit feu, ils n'ont pas le droit de compromettre l'avenir du pays en lui léguant des citoyens tarés et inutiles.

Mais que faire? On hésitera peut-être à restreindre la liberté du commerce, alors que d'autre part on entoure de mille difficultés la vente de certains produits pharmaceutiques qui ont tué moins de gens que l'absinthe. Eh bien, qu'on tourne la position, qu'on fasse savoir à cor et à cri que ceux qui cherchent à s'ouvrir l'appétit ne réussissent qu'à s'ouvrir une tombe prématurée. Qu'on affiche dans les écoles et au coin des rues une liste de proscription où l'on énumèrera clairement et les noms des liqueurs coupables et la longue liste de leurs méfaits! Il faut agir sur l'opinion publique. Rien n'est plus simple : nos chefs politiques le savent bien. Avec une plume, de l'argent et de la patience, on fait ce qu'on veut de la masse populaire. Les plumes bien taillées ne manquent pas, la patience est une herbe qui croit sur notre sol, et de l'argent, ce nerf de la réclame, nous l'avons dans le dix pour cent, et nous nous en servirons ainsi pour combattre l'alcoolisme dans sa cause.

Mais nous espérons qu'on osera attaquer de front cette position redoutable, et que le Grand Conseil usera de son autorité pour mettre une entrave à un commerce qui n'en enrichit quelques-uns que pour en faire pleurer un plus grand nombre.

LE SÉPEY. - Le garde-chasse Cornuz, au Sépey a réussi de tuer ces jours derniers, dans la forêt du Flot, près de Leysin, un superbe aigle royal adulte, mesurant 2 m. 10 d'envergure. Il existe encore plusieurs de ces oiseaux qui nichent dans les rochers de Chamossaire et font de fréquentes incursions vers les Tours d'Aï, le Mont-d'Or et jusqu'en Chaussy. Pendant l'été, plusieurs agneaux avaient disparu des hauts alpages. Une prime de vingt-cinq francs a été accordée au garde-chasse.

CLARENS. — Une vente en faveur de l'église anglaise de Clarens et de Vernex aura lieu vers le milieu de décembre. Elle doit servir à diminuer la dette dont l'édifice est encore grevé.

CLARENS. — La magnifique propriété de M. Ormond, à Clarens, a été achetée pour le prix de 300 mille francs par un syndicat composé de MM. Ami Chessex, du Grand-Hôtel de Territet; Emery, de l'hôtel du Cygne, à Vernex; Mayor-Vautier et Ch. Masson. Les acheteurs se proposent de construire sur ce terrain une série de villas analogues aux Villas Dubo-

Yverdon. — Un manœuvre italien employé aux travaux de reconstruction des casernes d'Yverdon a été précipité d'un échafaudage et s'est tué net.

LAUSANNE

Un vieux serviteur. - Hier s'est éteint dans sa 76° année un serviteur de la vieille roche. Le « père Borgeaud », bien connu en ville et dans tout le canton, était le doyen des cochers lausannois. C'était un homme qui avait vu du pays au temps des grandes pataches. Il avait parcouru la Suisse, la France et l'Italie. C'est lui qui en 1845 conduisit Druey à la Diète de Zurich. Entré en 1843 chez M. Pache, voiturier, il n'a jamais quitté cette maison, actuellement dirigée par M. J. Perret fils, c'est-à-dire pendant 48 ans.

De tels serviteurs se font rares. Paix à leurs cen-

Conférences. - La troisième séance de M. André a été consacrée à des auteurs romands, entre autres à un nouveau roman Frérot, signé d'un pseudonyme, M. Prosper Meunier, et à l'Etang aux Fées, de M. Warnéry. Le conférencier a fait sur les livres vaudois en général des réflexions fines et justes. Son auditoire va croissant.

Emigrants. - L'agence Grivel nous annonce que les soixante émigrants vaudois partis pour le Pecos, Etats-Unis d'Amérique, sont arrivés hier à leur des-

Le premier concert de l'Orchestre.

Le premier concert d'abonnement donné par la société de l'Orchestre a un programme assez varié pour satisfaire les amateurs les plus exigeants en fait d'internationalisme. Il y aura de la musique allemande,

italienne, française, même norvégienne; ancienne, classique et moderne. L'époque contemporaine y sera représentée aussi bien que le grand siècle.

La Société a engagé comme soliste Mlle Liodet, de Genève. Cette jeune cantatrice possède une voix fort étendue, admirablement stylée, et dont elle tire un parti merveilleux. Elle sera certainement bien accueillie de notre public qui passe, un peu partout, et surtout chez nos voisins du bout du lac, pour si bon connaisseur, mais aussi pour si difficile. Mlle Liodet a fait preuve d'un goût distingué dans le choix de ses morceaux qui sont tous de nature à faire valoir les ressources de son talent.

En fait de nouveautés orchestrales, signalons avant tout l'Ouverture de concert de Buonamici. Tout le monde appréciera le sentiment qui a poussé notre sympathique chef d'orchestre, M. Banti, à choisir pour ses débuts dans notre ville cette belle œuvre inédite de son maître, la fameux pianiste de Florence. Quant aux airs de ballet de Monsigny, ils seront probablement une surprise pour la grande majorité des auditeurs. Et pourtant, ces mélodies charmantes ont fait le bonheur de nos grand'mères. Il est vrai qu'elles sont plus fraîches, plus jeunes que bien des actua-

Nous rappelons qu'on s'abonne aux concerts de l'Orchestre chez M. Fötisch, rue de Bourg.

CHRONIQUE JUDICIAIRE

TRIBUNAL CANTONAL

Séance du 29 septembre 1891. Les recours interjetés contre toutes les décisions rendues par les juges de paix, en matière contentieuse, doivent être déposés non pas au greffe de paix mais en main du juge qui a prononcé

(loi jud., art. 197). – Longchamp c/Dépraz. — Doit être annulé, le jugement rendu par un juge de paix qui s'écarte mal à propos des conclusions incidentes prises par une partie (loi jud., art. 195 d). Le paiement d'émoluments dus au mandataire ne peut

être réclamé qu'en vertu d'un état modéré et réglé par le juge compétent (tarif, art. 24, 2° al). - Barbezat c/Margot. - Il y a recours au Tribunal cantonal contre les or-

donnances rendues par les juges de paix en matière de saisies en mains tierces. Ce recours porte sur le genre et la portée de l'ordonnance rendue. Pour qu'il y ait lieu à faire application de l'art. 7 de

la loi sur la responsabilité civile des fabricants du 25 uin 1881, c.-à-d. pour qu'une valeur puisse être considérée comme insaisissable, il faut qu'il existe un rapport entre la somme saisie et l'indemnité allouée en vertu de la susdite loi. - Grivel c/Vuagniaux. Séance du 6 octobre. En matière d'assurance du droit,

le président décide sans recours de la valeur à déposer ou de la solvabilité de la caution (Cpc., art 84), le Tribunal cantonal ne saurait donc examiner, au point de vue de la valeur à déposer, le prononcé d'un président - Barretin c/Turrian.

- En matière de recours contre un jugement incident, le recourant n'est pas tenu de faire inscrire son recours au rapport de la sentence, lorsque les parties s'étaient d'avance et réciproquement admises au recours.

L'inscription de faux fait partie de l'instruction préliminaire du procès qui doit être faite en entier avant la clôture de l'appointement des preuves. L'inscription de faux déposée postérieurement à cette clôture est dès lors tardive. - Dutoit et consorts c. Monachon et Cri-

- Lorsqu'un banquier suspend ses paiements, la convention en vertu de laquelle il avait ouvert un comptecourant à un client est rompue et dès lors tout versement effectué par le dit client postérieurement à la suspension des paiements est fait sans cause et sujet à répétition. - Masse Glas c. Schwartz.

COUR DE CASSATION PÉNALE

Séance du 6 octobre. - Toute condamnation pour délit de vol, d'escroquerio et d'abus de confiance entraî ne la privation générale des droits civiques lorsque la peine appliquée excède la compétence des tribunaux de police telle qu'elle était fixée par la loi du 23 décembre 1843. R. Décision identique le 22 octobre. Il en est de même lorsque le maximum de la peine ap-

plicable excède cette compétence. - F.
Séance du 22 octobre. - Les recours contre les jugements rendus par les juges de paix en matière pénale doivent s'exercer par lettre chargée adressée dans les

trois jours, dès la communication du jugement, au juge de paix qui a prononcé. (Loi judic. art. 226.) La cour de cassation pénale ne saurait dès lors prendre en considération un recours adressé au juge de paix par lettre simple. - B.

COUR FISCALE

Séance du 6 octobre. — L'héritier d'une succession ouverte hors du cantpn, comprenant des immeubles situés dans le canton, est tenu de produire au juge de paix du cercle dans lequel les immeubles sont situés, les titres et pièces justifiant sa qualité d'héritier. Cette production doit être faite dans le délai de 6 mois dès le décès du de cujus, lorsque la succession s'est ouverte dans un autre canton, à ce défaut, l'héritier est passible d'une amende égale au droit de mutation dû Loi sur la perception du droit de mutation, art. 23 et suivants. - Vve R.

LES LIVRES

DICTIONNAIRE D'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE, par J.-Augustin Bost. - Paris, Fischbacher et Grassart, Genève, Béroud.

Tout le monde connaît les dictionnaires de Bouillet, de Vapereau, et autres encyclopédies portatives du même genre, si utiles quand il s'agit de trouver rapidement telle indication biographique, historique ou géographique, nécessaire sur le moment. Les théologiens, les pasteurs, et en général les personnes qui s'intéressent aux questions religieuses ont longtemps regretté de ne pas avoir à leur portée, pour leurs besoins spéciaux, un livre semblable, au moins en francais, et d'être obligés de recourir aux encyclopédies de Herzog ou de Lichtenberger, longues à feuilleter, et que leur prix, d'ailleurs, ne rend pas accessibles à chacun. Feu M. le pasteur Augustin Bost a entrepris, il y a peu d'années, de combler cette lacune, en publiant un volume d'un millier de pages, contenant quelques milliers d'articles, et qu'il aimait lui-même à appeler un Bouillet ecclésiastique.

C'est un répertoire complet où se trouvent de courtes biographies de presque tous les hommes, qui se sont fait un nom dans l'histoire de l'Eglise ancienne et moderne, des détails sur les disférentes notes sur les villes qui ont joué un rôle dans l'histoire ecclésiastique, des appréciations sur les divers mouvements religieux, ainsi que des indications propres à orienter sur toutes les questions de cet ordre actuellement pendantes.

Deux qualités contribuent en particulier à rendre ce livre utile, en même temps qu'agréable à consulter. C'est la grande impartialité de l'auteur, esprit très large, très compréhensif, qui expose avec une égale sympathie la vie des héros chrétiens de toutes les confessions, et se montre sur toutes les questions plus préoccupé de mettre le lecteur en état de se former une opinion, que de lui imposer ses jugements. C'est ensuite une certaine bonhomie, souvent humoristique, jamais déplaisante, qui fut l'originalité de M. Bost. 61 qui bannit de son livre l'aridité et le pédantisme. Il ne s'est d'ailleurs pas opéré dans le monde religieux de transformations assez considérables pour qu'un ouvrage, publié en 1884, ait perdu dès lors beaucoup de son interet,

Un arrangement particulier permet aux éditeurs, MM. Béroud et Jeheber, à Genève, de fournir pour le prix de douze francs le dictionnaire ecclésiastique qui en coutait à l'origine vingt-deux. « Tout le monde,

disent les éditeurs dans une récente circulaire, ne peut pas faire l'acquisition d'une encyclopédie religieuse, mais chacun peut, moyennant la modique somme cidessus, avoir chez soi un trésor de renseignements historiques et biographiques, puisés aux meilleures

Nous rappelons à cette occasion un autre ouvrage de M. le pasteur Bost, son Dictionnaire de la Bible, œuvre également considérable, et dont la seconde édition, améliorée et augmentée, peut être consultée avec fruit par les théologiens, tout en restant accessible à tout laïque instruit désirant étudier sérieusement la

Précis du droit de famille romain contenant un choix de textes, par Alphonse Rivier, professeur à l'Université de Bruxelles, professear honoraire de l'Unisité de Lausanne. — Paris, Rousseau, 1891.

M. le professeur Rivier, notre sympathique consul général en Belgique, vient de publier une monographie du plus vif intérêt sur le droit de famille romain. Tous nos lecteurs adonnés à l'étude de la jurisprudence nous sauront gré de leur signaler ce volume qui continue dignement la série des ouvrages que M. Rivier a consacrés au droit romain.

Ce n'est du reste pas sans un certain embarras que nous consignons ici les félicitations auxquelles M. Rivier a incontestablement droit. Les anciennes et étroites relations qui unissent la Gazette et son savant collaborateur nous imposent quelque réserve dans des éloges que nous voudrions pourtant complets.

M. Rivier nous donne l'exemple peu fréquent d'une activité se poursuivant simultanément dans deux domaines scientifiques bien distincts l'un de l'autre, activité qui sans rien perdre pour cela de sa puissance, se traduit au contraire de part et d'autre en œuvres approfondies et originales.

Jouissant d'une autorité incontestable en matière de droit des gens, M. Rivier est en outre un romaniste du plus grand mérite. Avec lui, les deux disciplines se superposent et se complètent. A son Traité des successions à cause de mort en droit romain (1878), a son Introduction historique au droit romain (20 édition 1881), succèdent presque sans intervalle son édition commentée des Eléments de droit international d'Asser (1884), son Lehrbuch des Völkerrechts 1887) et l'Introduction au droit des gens, publiée en collaboration avec le regretté professeur de Holt-

M. Rivier dédie son Droit de famille à la faculté de droit de Bologne, qui ainsi qu'on le sait, servit d'asile au droit romain pendant le moyen-âge et, à travers plusieurs siècles, le préserva de la barbarie. L'exposé de l'éminent professeur est extrêmement complet; passant successivement en revue la famille civile et naturelle, la puissance paternelle, la manus, le mariage dans la pluralité de ses formes, les diverses puissances de maître, les tutelles et curatelles, il caractérise ces diverses institutions avec une grande clarté, en redressant leurs origines et en les rattachant aux organes analogues du droit des Aryens et des Hel-

Le but principal de l'ouvrage, nous dit l'auteur, a été d' « exposer d'une façon succincte les principes qui » ont régi la famille romaine, simultanément ou suc-» cessivement depuis les rois et les Douze Tables » jusqu'à Justinien et décrire la constitution dure et » same grâce à laquelle cette famille, devenue la fa-» mille européenne et chrétienne, a pu résister à la » ruine des mœurs, survivre aux invasions des bar-» bares et triompher des institutions inférieures des » Celtes et des Germains. »

De nombreux textes choisis avec soin viennent compléter l'exposé de la manière la plus heureuse.

DÉPÈCHES

Lucerne, 5 novembre. — M. le lieut.colonel de Reding-Biberegg, ancien instructeur de première classe d'infanterie, auprès des IVe et Ire divisions, est mort à l'âge de 56 ans, après une longue maladie.

Berlin, 6 novembre. — La Gazette de l'Allemagne du Nord attire l'attention sur les articles de journaux annonçant que les droits d'entrée en Allemagne sur les vins italiens seront, en vertu du traité de commerce italoallemand, abaissés de 24 à 15 marcs. Ces renseignements sont inexacts, dit le journal officieux. Ils ne sont qu'une tentative pour appeler une rectification et arriver à surprendre quelque chose des délibérations sur lesquelles le secret a été soigneusement gardé.

Rome, 6 novembre. — Le choix du siège de la future conférence interparlementaire de la paix portera sur l'une des villes suivantes : Berne, Vienne ou Bruxelles.

Bombay, 6 novembre. — Un accident est survenu hier à un train-poste près de Nagpur. Sa cause est la rupture d'une roue. Le train avait deux machines. Les conducteurs, deux pompiers et cinq soldats anglais sont tués, 31 soldats anglais et 4 indigènes sont blessés.

Paris, 6 novembre. — L'auteur présumé du crime de la rue de Charonne est arrêté.

La légation du Brésil à Paris communique une dépêche de Rio-de-Janeiro disant que le décret du président qui dissout le Congrès convoque la nation à élire de nouveaux représentants. L'état de siège est proclamé dans le district fédéral pour deux mois. Ces résolutions ont été provoquées par les agissements des monarchistes contre la république (!?). La tranquillité est parfaite.

Une autre dépêche de Rio-de-Janeiro dit églises et sectes chrétiennes, sur les missions, des que le nouveau Congrès revisera la constitution en conservant la forme républicaine fédérative. Le gouvernement est résolu à interdire toutes les manifestations monarchistes. Une commission jugera sommairement et déportera les ennemis de la république.

> Suivant le New-York Herald, les provinces d'Alagoa et de Rio-Grande do Sul se sont prononcées contre la dictature.

> > ED. FEHR, éditeur.

DRAP DE BERNE, MILAINES

(Bernerhalblein). Toiles, Nappages, Torchons, etc. etc. sont fabriqués par Walther Gygax, à Bleienbach (Cant. Berne), qui vend par pièce et par mètre, directement aux particuliers. - On est prié d'indiquer les sortes d'échantillons que l'on désire. Adresse télégraphique : « Walther Bleienbach. »

Voir les Bourses à la 4me page.

Pour toute annonce dans n'importe quel journal de la Ville, de la Suisse et de l'Etranger, s'adresser à

LAUSANNE BALE BERNE COIRE DAVOS FRIBOURG GENEVE MONTREUX ST-GALL ST-IMIER Gerbergasse 48 ZURICH Marktgasse 59 Poststrasse 73 Haus Claradetscher Hôtel-de - Ville 144 des Moulins en l'Ile PLACE PALUD 24 Grande Rue 50 Neugasse 40 Place Neuve 3 Limmatquai 8 Agences à Aarau, Bienne, Chaux-de-Fonds, Delémont, Frauenfeld, Glaris, Lucerne, Neuchâtel, Porrentruy, Schaffhouse, Sion, Soleure, Vevey, FLORENCE GÊNES MILAN NAPLES ROME MESSUT VENISE Via Panzani 2 Via Roma 10 Corso Vittorio Emmanuele Via S. Brigida 39 Via delle Muratte Piazza S. Marco

> CORRESPONDANTS DANS TOUTES LES PRINCIPALES VILLES

AVIS

LES NOTAIRES Lonis MAYOR & Louis ROSSET

A MONTREUX

avisent le public qu'ils se sont associés pour la pratique du notariat. Leur bureau est ouvert à Ver-

nex, rue de la Gare nº 14 (anciens locanx de l'étude des notaires Mayor père et fils). H3993M-5847

Attinger frères, Neuchâtel. Vient de paraître: 5898

CALENDRIER SUISSE POUR 1892 H754N In-24 en couleurs, 75 centimes.

est en vente A LAUSANNE

Kio sque de St-François. Kiosque de la Palud. Kiosque de la Riponne. Bibliothèque de la Gare. M. Bassin, mag. de tabac, Grand-Pont. Mme Ammann, mag. littéraire, r. Haldimand.

M. Krieg, papetier, place

Pépinet. A AIGLE Librairie Deladoey.

A BEX Ch. Buffat fils.

A ECHALLENS Librairie F. Despont. A MORGES

M. Staub-Kuhn. A MOUDON Librairie Benoît.

A NYON M. Convers, papetier.

A PAYERNE F. Gachet-Grivaz. A VEVEY

M. Holl-Broyon, rue de Lausanne. MM. Lærtscher & fils. rue du Lac. Librairie Jacot-Guillarmod.

A YVERDON Librairie Grandchamp. Le numéro 5 centimes.

Paris 1889 Médaille d'or. 500 francs en or. si la Crême Grolich ne fait pas disparaître toutes les impas disparaître toutes les impuretés de la peau, telles que es taches de rousseur, les entilles, le hâle, les vers, la rougeur du nez etc., et si elle ne conserve pas jusque dans a vicillesse un teint blanc, blouissant de fraicheur et de eunesse. Pas de fard! Prix a Bâle fr. 1,50 dans le reste de a Suisse fr. 2.— Exiger exa Suisse fr. 2.—. Exiger ex-pressément la "Crème Gro-lch primée", car il existe s contrefaçons sans valeur. "Savon Grolich", pour ampléter la Crême. Prix à âle fr. 1.— dans le reste de Suisse fr. 1,25. "Hair Milkon Grolich" ur les cheveux, exempte de lfate de plomb. Prix partout Dépôt genéral: A. Büttner, charmacien à Bâle; en vente en outre dans toute la Suisse,

iez les pharmaciens et les

e plus ancien et le seul produit de ce genre diplômé à Zurich pour ses effets avantageux attestés par des certificats authentiques. Se défier des nombreuses contrefaçons auxquelles sa qualité exceptionnelle a donné naissance et exiger rigoureusement sur chaque paquet la marque de fabrique le

66 MA MA TEL THE MAN 99 et la raison de commerce Redard Frères, fabricants, à Morges. En vente dans toutes les bonnes épiceries et drogneries. 1841

25 ANS DE SUCCES



PHARMACIES ET DROGUERIES.

Elixir Stomachique de Mariazell. Excellent remède contre toutes les maladies de l'estomac

et sans égal contre le manque d'appétit, faiblesse d'estomac, mauvaise haleine, flatuosités, renvois aigres, coliques, catarrhe stomacal, pituite, formation de la pierre et de la gravelle, abondance de glaires, jaunisse, dégout et vomissements, mal de tête (s'il provient de l'estomac), crampes d'estomac, constipation, indigestion et excès de boissons, vers, affections de la rate et du foie, hémorrhoïdes (veine hémorrhoïdale). — Prix du flacon avec mode d'emploi: Fr. I. flacon double Fr. 1.89. — Dépôt central: pharm. "zum Schutzengel" C. Brady à Kremsier (Moravie), Autriche. Dépôt général d'expédition pour la Suisse chez Paul Hartmann pharm. à Steckborn. Dépôt à

Lausanne: ph. E. Burnand, Morin, Grandjean, Nicati; à Bulle: ph Magnenat, Gavin, Rieter; à Châtel-St-Denis: ph. E. Jambé; Echallens: ph. Grognuz; à Montreux: ph. Rapin; à Clarens-Montreux: ph. Bührer; à Territet-Montreux: ph. Engelmann; à Vernex-Montreux: ph. Schmidt; à Morges: ph. Cuérel; à Nyon: ph' Callet, Monnier, F. Roux; à Vallorbes: ph' Addor, Magnenat, zur Tanne; à **Vevey:** ph^{*} G. Narbel, Caspari, St-Martin, Dela-fontaine, D^{*} Ducommun, B. Nicole; à **Vverdon:** ph^{*} J. Gétaz, Perret; à Ollon: ph. F. Schlæpfer; à Aigle: ph. Rimathé, ainsi que dans la plupart des pharmacies de la Suisse.

POUDRES DÉPURATIVES

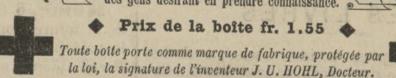
DE MONSIEUR LE

DOCTEUR J. U. HOHL DE BÂLE

REMÈDE INFAILLIBLE, GARANTI PAR UNE PRATIQUE DE QUARANTE ANS.

Ce médicament facile à prendre, guérit immanquablement toutes espèces d'éruptions de la peau, de maladies vénériennes et cancéreuses, de dartres et de plaies aux jambes. Il est de plus excellent contre les scrofules si dangereuses, les maux d'yeux, d'oreilles, de nez, etc. chez les enfants.

De nombreuses attestations de personnes guéries, des certificats de médecins et de personnages appartenants à nos plus hautes autorités, sont tenus à la disposition des gens désirant en prendre connaissance.



la loi, la signature de l'inventeur J. U. HOHL, Docteur. En vente dans les pharmacies M. Grandjean et H. de Giez, Lausanne pharm. Archinard, U. Fontannaz, Cossonay; pharm. Peter, Aubonne; pharm. Addor, Vallorbes; pharm. H. Golaz, Ste-Croix; pharm. S. s'adresser a A. Dick-Marti, Demiéville, Bière, M. E. Rapin, pharmacie, Montreux, et dans toutes les Friedenst. 22, Oberstrass-Zu-



Sour anémiques

de haute importance pour personnes affaiblies et délicates rien de meilleur que la cure du véritable

Cognac Golliez ferrugineux

17 ans de succès en attestent l'efficacité incontestable contre es pâles couleurs, l'anémie, la faiblesse des nerfs, les mauvaises digestions, la faiblesse générale ou locale, le manque d'appétit, les maux de cœur, la migraine etc.

Beaucoup plus digeste que toutes les préparations analogues, sans attaquer les dents. Le Cognac Golliez a été récompensé par 7 Diplômes d'honneur et 14 médailles. Seul primé en 1889 à Paris, Cologne et Gand. Refusez les contrefaçons et exigez dans es pharmacies le véritable Cognac Golliez de Fréd. Golliez Morat avec la marque des Deux palmiers. — En Flacons de 2 fr. 50 et 5 fr.

Dans toutes les pharmacies et drogueries. H1165x-712

est demandé par une très importante maison industrielle de la Suisse française, en pleine prospérité. Apport de 150 à 200,000 fr. Pour renseignements, s'adresser par écrit à M. B. Giroud, case postale 15, Lausanne.

Domaine à vendre à Avenches.

5902. ON VENDRA par parcelles avec réserve du bloc, des terrains avec grange, écurie, place et jardin situés dans l'enceinte de l'ancienne ville et propres à recevoir des constructions, contenance totale 1160 ares. Le fermier est M. Grau, père, à Avenches. Conditions avantageuses. Pour les offres d'achat et renseignements, s'adresser à MM. Jaunin, receveur, Jomini, pasteur, à Avenches, Jomini, directeur de la Banque fédérale, à Lausanne, et Soutter, pasteur, à Corcelles près

MEDAILLE D'OR i'Exposition Universelle, Anvers 1865 CHOCOLAT



NEUCHATEL, Suisse. MEDAILLE D'OR Exposition universello

Paris 1889. STATION CLIMATERIQUE

d'hiver et d'été.

Pension du Midi

[5897] à Château-d'Oex. Dans la plus belle situation de la contrée. Ouverte toute l'année. Installation pour l'hiver.

UN JEUNE HOMME 5901] de 17 ans, qui a fréquenté école secondaire, cherche une place comme volontaire dans un grand magasin, pour apprendre la н7670-1514 гіси.

Chateau Renens. PENSION-FAMILLE

[5396] à 40 min. de Lausanne et Excell. réf. Mlle 20 min. de la station. Personnes Lévrier, Genève. d'une santé délicate recevraient les meilleurs soins. Chambres confortables. Bains. Bonnes référenc.

[5903] dans une capitale allemande désire prendre

bonne famille, qui aimerait fréprofiter du conservatoire de mu- Prétentions modestes. sique, de l'école de peinture, occasion de parler et d'apprendre un allemand excellent. S'adresser à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler,

Une bonne cuisinière [5904] ayant été dans de bonnes

Lausanne, sous D 12446 L.

S'adresser, par écrit, sous Bc 12447 L, agence depubl. Hansenstein & Vogler, Lausanne.

5906. Une jeune fille assidue et de toute confiance, parlant l'allemand et le français, cherche à se placer pour la fin de novem-

н3596cz Vogler, Lausanne, s' Rc 12449L. & Vogler, Lausanne.

Apprenti boulanger. 5852] de bonne famille, de la Suisse allemande, qui a fait un

apprentissage de 2 ans, cherche à se placer chez une tailleuse Seiler, Neuchatel. de Lausanne ou environs, pour se perfectionner dans la langue française et dans son métier. Elle serait disposée à payer quelque [5899] pour industrie bien fondée, chose, suivant conditions. un commanditaire ou asso-

Adresser les offres à l'hôtel de a Croix-Fédérale, Neuchâtel, qui indiquera.

cié, avec apport de fr. 12,000 à

45,000. — Adresse : J. G. S. nº 32,

poste restante, Genève. c8853x

[5907] pour une campagne à une

demi-heure d'une ville du canton

5889. On demande garde

propriété et chasse p' front.; ap-

point. 2500 fr., logé, chauffé, voya-

ge payé. Ecrire avec âge, Meier,

5893] de suite un domestique

pien recommandé par ses maîtres,

chant conduire et soigner les

chevaux, faire un jardin et tous

Adresser les offres à l'agence

des fournisseurs pour quelques

Adresser offres de suite, avec

Prix 1100 francs. S'adresser

M. D. Carey, 24, rue du Mont-

A vendre à l'amiable.

trale, composée de rez-de-chaus-

gasin, 1er et 2me étage, grenier,

2º Grange et écurie, à

Evian, à l'angle de la place de

Facilités de paiement. Jouissan-

S'adresser à M° Clerc, no-

Blanc, Genève.

mansarde. Eau et gaz.

ce de suite.

ndication du prix, à

H3601Q-5892 LIESTAL.

les travaux de campagne.

C 12423 L.

wagons de

Bould Diderot 28 bis, a Paris.

chiffre D 12454 L.

UNE MAISON

5895| de Lausanne demande une jeune fille intelligente de Vaud, un cocher-valet de et bien recommandée, comme chambre bien au fait du service apprentie. Elle devra être de maison et pouvant soigner et gée et nourrie dans sa fa-

S'adresser à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, Lausanne, s' H 12425 L

5905. Une femme de chambre expérimentée cherche une place au plus tôt. S'adresser à Mile konthier, Pré-du-Marché nº 3, Lausanne.

Jeune demoiselle

(Badoise) de bonne famille, bien recommandée et aimant les enfants, désire entrer dans une bonne maison. Ecrire à Mlle Sophie Heni, Stockach, Bade. 5883

5882. De très bonnes nourrices Vegler, Lausanne, sous chiffre avoisiennes et du pays à placer; ait d'un à sept mois. — Bureau Maternité, Lausanne.

FRANÇAISE ans, cherche place pour instr. et soigner jeunes enf. Excell. ref. Mlle Berthe, 5, rue

UN JEUNE HOMME 5890] cherche une ou deux chambres chauffables, très bien meublées, avec service propre et soigné. Adr. offres

sous les initiales D. C. C., poste EN PENSION Une personne de consiance restante, Lausanne. [5888] s'offre pour faire le service

quenter les concerts, théâtres ou d'un petit menage; elle sait cuire. à Bercher. S'adresser rue Madeleine 5, au

4°, Lausanne, l'après-midi, de 1 h. 4 heures.

AVIS

5894. Un voyageur, de 20 à 25 ans, parlant le français et l'allenand, est demandé de suite pour le placement d'un article facile, familles, cherche un engagement dans la Suisse allemande. Beaux pour la saison d'hiver, pour Can- appointements fixes. Bonnes références sont exigées.

S'adresser sous Gc 12432 L agence de publicité Haasenstein & Vogler, Lausanne.

Une jeune Allemande 5894] instruite, depuis 4 mois Lausanne, désire entrer, en janvier, dans une honorable famille taire, à Evian. chrétienne ou dans un bon pensionnat, comme pensionnaire à moitié prix. Elle peut enseigner 'allemand, l'anglais, la musique, Bons certificats et photographie les ouvrages à l'aiguille, etc. Adr. à disposition. S'adresser à l'agen- les offres sous Jc 12426 L, à l'a- tre remboursement. H7631y-5900

5851. On demande un jeujument limousine ne homme fort et robuste, comme apprenti boulanger. - S'adr. [5838] 6 ans, 1"50, bai clair, très pâtisserie-boulangerie F. Wengerdocile, se monte et s'attelle. S'adr. a M. Yersin, Pont Farbel, par Gland.

5834 DEUX JUMENTS de leux ans 6 mois, race du pays, une noire, primée pendant l'été, l'autre rouge, les deux très bien dressées. S'adresser à François Murisier, pépiniériste, à Puidoux, qui renseignera.

A LOUER

MEUBLÉE conduire un cheval. Inutile de se [5768] pour le 15 décembre la présenter sans les meilleures réféampagne FANTAISIE, à rences. Entrée vers la fin du mois Pierraz Portay, composée de courant. Adresser les offres à l'a- 12 pièces, écurie, jardin et dépengence de publicité **Haasenstein** dances. Belle vue sur le lac et les & Vogler, à Lausanne, sous Alpes. S'adresser à MM. Girardet Brandenburg & Cie, place St-François 6, Lausanne.

A LOUER

[5896] de suite, un bel appartement, maison Heer, Mornex, premier étage, composé de 7 pièces, 2 balcons, mansarde, chambre à lessive, dépendances. Eau et gaz. Jouissance d'un grand jardin. Vue splendide. S'adresser chez J. HEER-

TOBLER, rue St-François 20.

Présentement

rue Beau - Séjour, appartement au 2^m° étage, de 5 pièces, cuisine et dépendances. Balcon. Eau. Prix 1,200 fr. S'adr. à M. Alphonse Vallotton, place St-François 13.

pommes de terre.

H. Hæring-Bertsch, 24 décembre, à l'Avenue de Rumine, bel appartement au rez-de-chaussée, de 7 pièces, cuiine et dépendances. Jardin, belle

A vendre un certain nombre de S'adr. à M. Alphonse Valcolliers pour gros chevaux et aulotton, place St-François 13,

S'adr. à la fabrique Nestlé, A VENDRE un omnibus de famille à un cheval, ayant très

A remettre de suite, pour cause de santé, dans une des principales rilles du canton de Vaud, un bon magasin de lingerie, bonneterie et mercerie. Chiffre des eprise, environ 30,000 fr. S'adresser à l'agence de publi-

ité Haasenstein & Vogler. Lausanne, sous chiffre M 12239 L, en indiquant de sérieuses réfé-1º Maison à Evian, rue Censée comprenant beau et vaste ma-

West State of the Faire-part Cartes de visite Enveloppes sont livrés en 2 heures

Choucronte de Berne, 1º qualité, à 20 centimes le kilo, conce de publicité Haasenstein & gence de publicité Haasenstein S'adresser à Jean Hofmann, fabricant, à Muri, près Berne.

L'IMPRIMERIE VINCENT

Ruelle St-François, LAUSANNE

PREDICATIONS A LAUSANNE

- Dimanche 8 novembre. CITÉ (Chapelle): 9 1/2 h., sermon, M. De Loës. -

2 h., catéchisme. St-LAURENT : 8 h., culte de la jeunesse de la section du Pont. - 9 1/2 h., sermon, M. Rapin. -11 1/4 h., école du dimanche de la section du Pont. 2 h., catéchisme. St-FRANCOIS: 9 1/2 h., sermon, M. Vallotton. -

11 1/4 h., école du dimanche. — 2 h., catéchisme. -8 h. du soir, M. Pettavel. OUCHY: 9 1/2 h., sermon, M. Secretan. - 2 h., ASILE DES AVEUGLES: 9 3/4 h., sermon, M. Jung, étudiant en théologie

DEUTSCHE NATIONALKIRCHE (Mercerie): 9 1/2 Uhr, Predigt: Pfarrer Linder. — 11 Uhr: Kinderlehre. - 2 Uhr: Taufen, Confirmandenunterricht. EGLISE CATHOLIQUE: 6 1/2 h., 1 messe. - 8 1/2 h., 2 messe, sermon allemand. - 40 h., office, sermon français. — 2 h., vêpres, catéchisme.

CHAPELLE DE LA CROIX-D'OUCHY: 8 1/2 h., messe, instruction. TERREAUX: 9 1/2 h. du matin, M. Dupraz. -- 11 h. culte pour la jeunesse, M. Schræder. - Edification mutuelle. — 8 h. du soir, M. Dupraz (Cène). — Mercredi 11 novembre, à 8 h. du soir, réunion de prières. — Jeudi 12, à 5 h. du soir, étude biblique, M. Bridel.

MARTHERAY: 10 1/4 h. du matin, M. Chatelanat. - 5 h. du soir, Société de chant sacré. VALENTIN: à 9 1/2 h. du matin, M. Roux. — à 10 3/4 h., école du dimanche. — à 7 1/2 h. du soir, M. Roux. — Lundi 9 novembre, à 8 h. du soir, réunion de prières. — Jeudi 12, à 8 h. du soir, réunion de préparation pour l'école du dimanche.

DEUTSCHE EVANGELISCHE KIRCHE: Martheray, 8 3/4 Uhr, Morgens, Predigt: Pfarrer Mojon. - Salle du Pont, 11 Uhr: Sonntagsschule. - Terreaux-Kapelle (Grosser Saal, I. Treppehoch, Eingang durch's Hauptportal), 8 Uhr: Abendgottesdienst.

Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de l'amencation adresse et de 20 centimes en timbres.

Horaire des bateaux à vapeur Heures de passage des bateaux aux principaux ports

(Pour le service complet, voir les horaires.)										
	Départ de Genève Nyon Rolle Thonon Evian Morges Ouchy-L. Vevey Clarens Montreux Chillon Villeneuve	9 35 9 55 10 — 10 40 10 20	Mat 9 10 9 45	Mat. 8 — 9 35 40 50 11 30 12 15 1 20 1 40 1 55 2 05	Mat. 10 45 12 35 12 35 1 25 2 3	Mat.	Soir 2 4 40 5 20 6	Soir 4 45 5 45 7	Soir	HILLIAM
	Evian D. Ouchy A.	7 15 7 55	9 40 9 45	2 30	4 10 14 30 12 15	-	2 40 2 50	5 20 6 —	5 25	E E
	Départ de Bouveret Villeneuve Chillon Montreux Clarens Vevey Ouchy-L. Evian Thonon Morges Rolle Nyon Genève	Mat	7 35		9 25	Jour 12 — 12 25 12 25 12 35 12 45 12 50 1 03 2 45 2 55 3 30 4 35 6 45	Soir =	3 40 3 20 3 30 3 35 3 50 4 5 40 6 20	Soir : 45	Soir
2000	Ouchy D. Evian Ar.		40 45 40 50	=	-			3 15 5 4 — 5	40	

Chemin de fer de Lausanne à Ouchy. $\begin{array}{l} \text{Matin: } 6.45 - 7 - 7.45 - 8 - 8.45 - 8.45 - 9 - 9.45 - 9.45 \\ - 40 - 40.45 - 40.30 - 40.45 - 41 - 41.45 - 44.30 - 41.45 - \\ \end{array}$ Après-midi: 1.45 - 4.30 - 4.45 - 2 - 2.15 - 2.30 - 2.45 - 3 -3.15 - 3.30 - 3.45 - 4 - 4.15 - 4.30 - 4.45 - 5 - 5.15 - 3.30 - 5.45 - 6 - 6.15 - 6.45 - 7.15 - 7.45.

Observations météorologiques DE LA STATION CENTRALE D'ESSAIS VITICOLES

Champ-de-l'Air: A 7 h. m., 1 h. et 9 h. s. - Alt. 555m Long.: 6038'6; Lat.: 46031. — Barom.: 713; Therm. 9°6; Haut. d'eau: 1m03.

Novembre moyenne: Baromètre 712.5. Thermomètre 4°5. Pluie 97mm9. Octobre 31 1 2 3 4 5 6 730 = 725 Hlum M.-710 = 705 700 = 695

 9
 7 h. m.
 -3,8
 -4,4
 0,7
 0,9
 4.1
 -0,7
 -2,4

 1 h. soir
 2,8
 4,7
 4,8
 6 6
 7 5
 3,8
 -0,1

 9 h. soir
 -4,5
 4,1
 4,7
 1 3
 2,9
 -0,1

 Maxim.
 3,5
 7,0
 5,5
 8,5
 9 0
 4,0

 Minim.
 -4,7
 -5,5
 -5,4
 0,3
 -1,7
 -1,5
 -3,5
 Solell. | 5 9 745 7,30 5,45 4,45 7,33 THE STATE OF THE S

Situation générale.

Centre de fortes pressions se trouve aujourd'hui au NO de l'Ecosse. - Temps probable : nuageux à clair, Lausanne, 1885, 102.10 ; Lots de Genève 102 ; Ville de température assez basse. Ayuntamiento de Madrid

Bourse de Paris du 5 novembre 1891. Cours de clôture (Terme).

4 1/2 % Franc ... 104 45 | Panama 26 2 Consolid. anglais 95 60 | Corinthe 68 -4 % Russe 1889. 94 — | Suez | 2727 5 % Italien.... 88 85 | Lombards 207 Autriche or. 93 30 Autrichiens . . . 617 5 /. Hongrois ... 89 80 | Ste Franco-Alger. Etat serbe. 430 — Comp. nat. Esc. 530 -66 60 Comp. d'Escomp. 262 56 4 % Exter. esp. 3 % Portugais... 4 1/2 % Brésil 88 64 50 Obligations. 5 % Argentin... - - 3 % Chem. Andal 322 50 4 % Ture..... 47 25 4 % Cr. f. égypt. 436 25 Priorité ottom... 400 — 3 % Ch. fr Portu. 165 — Unifiée d'Egypte. 482 50 3 % N-Esp. 4 s s. 373 — Banque de Fran. 4575 — 3 % Saragosse. 342 — 737 50 3 % Transcaucas 77 40

Bourse de Lausanne du 6 novembre 1891. Actions Banque canton vaudoise. · Caisse hypothécaire 592 — 593 50 Banque d'escompte 440 - 460 -Société « La Suisse » | 1150 — | 1220 — Gaz de Lausanne jouissance | - - -Comp. de navigation libérées Société immob. lausannoise | 260 - 275 -, d'Ouchy... 260 - 262 -Obligat. Confédération 3 1/2 1887... Canton de Vaud 3 1/2.... Ville de Lausanne 4 % -- 102 10 Ouest-Suisse 1856-61..... -- 540 50 Suisse-Occid. nouvelles.... — 507 50 Emprunt de la Broye..... — — 506 — Caisse hyp. vaud. 3 1/2 %. 95 90 96 — On a payé: Actions Banque cantonale vaudoise 710;

Caisse hypothécaire vaudoise 593.50; Bateaux, libérées,

660; Obligations 3 1/2 % Caisse hypothécaire 96;

Fribourg 13.

Bourse de Genève (Service téléphonique.)

_		I & Non	. C N .
5	The second secon	5 Nov.	O May.
0	3 4/2 º/ Fédénal 100m	Cloture.	Clôture.
5	3 1/2 % Fédéral 1887	101 62	
0	3 % Fédéral 1890.		A PERSONAL PROPERTY.
0	Actions Inne C:	88 50	89 _
	5 % Italien. Actions Jura-Simplon ordinaires.	115 62	121 87
0			141 01
0	Central Cris privilégiées.		William P
122	Tourial - Singer		
-	I I I I I I I I I I I I I I I I I I I	576 95	583 75
0	or-comara	010 20	300 75
)	Umon-Suisse anciennes	378 75	900 ===
	Jua-berne		383 75
)	Ullion unane ganavaiga	ATN	I mai
)	Banque de Paris.	747 80	475 —
-	Banque de Paris. Crédit lyonnais. Gaz de Stuttgart	767 80	HOO -
-	Gaz de Stuttgart	101 90	780 -
-		The Table	1
)	Rio Tinto.	Lee ou	150
3	Obligat. Quest-Suisse 1856-57	466 25	476 95
	ouisse-Occidentale 1878	NOT	510 25,
	Gentral-Smisse h of	507	507 50
	Nord-Est-Suissa 4 of	NIO NO	
	Genevoises 3 % à lots.	512 50	5419 75
	Crédit fon. égypt. 3 % à lots	101 87	1 2 95
3	Lombardes anciennes.	238	438 _
	Méridionales d'Italie	308	309 _
	Chemins italiens 3 %	294	901
1	Crédit fonc, canadien 4 %.		970
1	Crédit muinel russe 4 1/2 %	101 87 238 – 308 – 294 – 475 –	
1	Obert Serbe.		375 —
1		415 -	010 -
1	A STREET, STRE	ARTHUR STREET	The state of
	Changes do e	THE PERSON NAMED IN	THE RESIDENCE OF THE PARTY OF T

changes du 6 novem'

1000 18	o novep fore 1891.						
France à vue. DF.MANDÉ Italie	0FFERT 100.27 4/2 98.—. 25.36 4/4 209.50 124.38						

. 214. 216. Roubles (cours de Berlin) 252.12